

A l'issue d'une réunion ministérielle des huit pays de l'OPEP+,
gel des hausses de production jusqu'en mars prochain P-02

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Lundi 05 Janvier 2026//N° 1242// PRIX 20DA

Nouveaux avions, nouvelles ambitions



Le Président Tebboune met fin
aux fonctions du gouverneur
de la Banque d'Algérie P-16

Air Algérie déploie ses ailes



La flotte d'Air Algérie vient de se renforcer avec la réception d'un nouvel Airbus A330 flamboyant neuf, baptisé « Gara Djebilet ». Cette acquisition marque une nouvelle étape dans la stratégie de développement de la compagnie nationale.

Procédures administratives simplifiées :
Renouvellement en ligne ou en agence pour les retraités nés en janvier

P-03

Mohamed Lahcen Zeghidi :

P-04



« Criminaliser la colonisation est un droit souverain de l'Algérie »

Gaz naturel et marchés européens

P-02

L'Algérie s'impose comme un fournisseur incontournable

L'Algérie reste plus que jamais un partenaire fiable dans l'approvisionnement d'une grande partie de l'Europe de l'Ouest en énergie propre, du gaz naturel au GPL et autre condensat. Les statistiques de l'année 2025 le démontrent avec des chiffres largement en faveur de Sonatrach.



GAS NATURAL

Gaz naturel et marchés européens

L'Algérie s'impose comme un fournisseur incontournable

L'Algérie reste plus que jamais un partenaire fiable dans l'approvisionnement d'une grande partie de l'Europe de l'Ouest en énergie propre, du gaz naturel au GPL et autre condensat. Les statistiques de l'année 2025 le démontrent avec des chiffres largement en faveur de la major algérienne, Sonatrach, qui a su supplanter et remplacer le gaz russe dans la consommation européenne, à commencer par l'Espagne et l'Italie, deux pays avec lesquels l'Algérie, via son groupe pétrolier, a des contrats fermes de longue durée.

■ Par Merouane Korsou

L'Espagne est servie par le gazoduc Medgaz (Beni Saf-Almeria), et l'Italie grâce au bon vieux gazoduc Enrico-Mattei, (Transmed). Les capacités annuelles transportées par le Medgaz sont actuellement à un niveau supérieur de 10,16 milliards de mètres cubes (m³) de gaz par an, après une augmentation significative après sa mise en service initiale à 8 millions de m³/an, avec des possibilités d'extension. Le Transmed, qui passe par la Tunisie pour relier la botte italienne, transporte quant à lui près de 32,7 milliards de m³ par an. Un volume énorme qui approvisionne non seulement l'Italie via des contrats fermes, avec notamment la major italienne Eni et ses filiales comme Saipem, mais également beaucoup de pays européens, dont l'Allemagne, l'Autriche, ou la France, celle-ci étant souvent alimentée par voie maritime. Et les chiffres pour 2025 confirment un retour en force du gaz algérien sur le marché européen, selon les données de la compagnie espagnole de distribution du gaz naturel Enagas. Les statistiques provisoires pour l'année 2025 donnent l'Algérie en tête des pays fournisseurs de gaz à l'Espagne, loin devant ses concurrents directs, les Etats-Unis et la Russie. "En 2025, les usines de regazéification espagnoles ont reçu du gaz naturel provenant de 16 sources différentes, contribuant ainsi à une large diversification de l'approvisionnement et renforçant la position de l'Espagne comme point d'entrée stratégique pour le gaz naturel liquéfié (GNL) en Europe", indique l'agence de presse espagnole Europa Press, qui ajoute que "l'Algérie a été le principal fournisseur, suivie des Etats-Unis, tandis que les importations de gaz russe ont chuté de 44 % durant cette période." Selon les données de la société espagnole de distribution du gaz, le volume de gaz transporté durant



cette période a augmenté de l'ordre de 7,4% pour atteindre 372 térawattheures, boostées par une augmentation de la demande sur le gaz naturel pour la production de l'électricité qui a grimpé de 33,3 %, à 99,6 TWh. Dans ce sens, la part des importations en provenance de l'Algérie est restée de l'ordre de 35 %, ce qui place le groupe Sonatrach comme le plus grand fournisseur de l'Espagne en gaz naturel en 2025. Après plusieurs mois de rivalité, l'Algérie a retrouvé son trône sur le marché espagnol du gaz naturel, selon les chiffres publiés par la société espagnole Enagás, Alger ayant fourni plus d'un tiers des importations de gaz de l'Espagne en septembre 2025, devançant largement les Etats-Unis. Un retour en force qui confirme la solidité du partenariat énergétique entre Alger et Madrid. Déjà, au mois de septembre dernier, Alger s'est imposée comme le principal fournisseur de gaz de l'Espagne avec 37,2 % des importations totales, soit 10,24 térawattheures (TWh) de gaz naturel. C'est une légère hausse par rapport au mois d'août, où les livraisons algériennes avaient atteint 10,09 TWh. Les USA, de leur côté, ont enregistré une nette baisse, tombant à 7,45 TWh. Ce qui représente 27 % des importations espagnoles, contre 10,58 TWh en août. Cette contraction a ouvert la voie au retour de l'Algérie en tête du classement, confirmant la place stratégique du gazoduc Medgaz reliant directement les deux pays. Par ailleurs, les expéditions de gaz algérien via le Transmed vers l'Italie notamment ont dépassé les 14,3 milliards de m³, selon les chiffres rendus publics récemment par le ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, pour l'année 2025. Ces données montrent le poids que le gaz algérien occupe désormais dans la stratégie d'approvisionnement de l'Europe. Avec également le gaz naturel liquéfié (GNL), l'Algérie n'a pas simplement maintenu ses volumes habituels, elle les a consolidés, démontrant sa capacité à répondre aux défis conjoncturels en matière de sécurité

énergétique pour ses clients européens, en dépit des aléas du marché du fait du conflit en Ukraine. Ainsi, la part du gaz algérien dans la balance globale des importations italiennes représente plus d'un tiers, précisément 35,52%, selon les dernières statistiques, marquant une progression de 1% sur un an. En creusant davantage dans le détail des flux, la période de janvier à avril 2025 s'avère révélatrice. Pas moins de 7,259 milliards m³ ont été livrés, soit une augmentation de 5% comparativement aux 6,912 milliards sur la même période en 2024. Ce mouvement à la hausse n'est pas un caprice du marché. Il témoigne d'un ancrage structurel de l'Algérie dans l'équilibre énergétique italien, mais aussi plus largement européen. Les livraisons mensuelles, lentes mais régulières, oscillent entre 1,577 et 1,833 milliard m³ en été, une constance qui, là aussi, tranche nettement avec la volatilité souvent observée dans le secteur. Cette sorte de leadership du gaz algérien sur le marché européen n'est pas par ailleurs le fait d'une conjoncture favorable ou un moment passager. Il s'inscrit dans une transformation profonde du marché international du gaz, où les stratégies de diversification des partenaires des pays européens, affectés par le conflit russe-ukrainien, ont redéfini les priorités et les alliances géopolitiques. Et, dans cette nouvelle architecture énergétique des pays de l'UE, Alger devient une pièce maîtresse, non seulement pour l'Italie, mais également par rapport aux autres économies européennes, à la recherche de fiabilité et de stabilité du marché et des prix. Le cumul des exportations de gaz vers l'Italie sur le premier semestre atteint 31,107 milliards de mètres cubes, confirmant l'ampleur des volumes engagés et la solidité des infrastructures. Enfin, 2025 sera marquée par l'entrée d'un nouvel acteur dans le portefeuille client du groupe public Sonatrach, à savoir l'Allemand VNG AG, dont le contrat d'approvisionnement en gaz naturel devait entrer en vigueur cette année. M.K.

A l'issue d'une réunion ministérielle des Huit pays de l'OPEP+ Gel des hausses de production jusqu'en mars prochain

L'Algérie et sept autres pays de l'OPEP+ ont réaffirmé hier leur décision de suspendre les augmentations graduées de production au premier trimestre 2026. Cette mesure a été adoptée lors d'une réunion ministérielle par visioconférence réunissant les huit pays ayant appliqué des réductions volontaires en avril 2023 : Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Oman et Russie. Le ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a participé à cette réunion de coordination, dédiée au suivi régulier du marché pétrolier mondial. Les ministres y ont échangé en profondeur sur les perspectives à court terme, dans un contexte d'incertitudes économiques internationales et d'une demande saisonnière modérée. Mohamed Arkab a insisté sur l'importance d'une vigilance accrue et d'une coordination étroite, au sein du groupe des huit comme avec l'ensemble des pays de la Déclaration de coopération. Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie aux décisions collectives, cohérentes face aux conditions actuelles du marché, et la nécessité de préserver l'efficacité et la crédibilité de ce mécanisme. L'OPEP a confirmé cet engagement dans un communiqué, soulignant une stabilité des perspectives économiques mondiales et des fondamentaux de marché sains, illustrée par la baisse des stocks. Les huit pays s'engagent à suivre de près la situation, en adoptant une approche prudente et flexible. Ils réitèrent leur pleine conformité à la Déclaration de coopération, y compris pour les ajustements volontaires supplémentaires, supervisés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC). Toute surproduction depuis janvier 2024 devra être compensée intégralement. Rappelons qu'en avril 2025, ces pays avaient amorcé une hausse collective graduelle pour revenir aux niveaux pré-réductions. Mais en novembre dernier, ils avaient gelé ces augmentations du 1er janvier au 31 mars 2026, en raison des incertitudes économiques mondiales. Une nouvelle réunion est prévue le 1er février pour évaluer l'évolution du marché.

H.H.

En visite à Alger

Une délégation coréenne à l'APN

Une délégation du groupe parlementaire d'amitié République de Corée-Algérie est arrivée hier à Alger, dans le cadre d'une visite officielle. Conduite par la vice-présidente du groupe, Mme Lee Joo-hee, cette délégation séjourne en Algérie du

4 au 6 janvier courant, précise un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon le communiqué, le programme inclut des entretiens avec les homologues algériens au sein de l'APN, ainsi que des rencontres avec plusieurs responsables des

deux chambres du Parlement. La visite comprend également des déplacements vers différents sites et monuments emblématiques du pays, offrant à la délégation l'opportunité de découvrir à la fois le patrimoine historique et les institutions algériennes.

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Air Algérie déploie ses ailes

La flotte d'Air Algérie vient de se renforcer avec la réception d'un nouvel Airbus A330 flambant neuf, baptisé « Gara Djebilet ». Cette acquisition marque une nouvelle étape dans la stratégie de développement de la compagnie nationale, qui vise à moderniser ses équipements, améliorer la qualité de service et accompagner l'envol nouveau du transport aérien.



La flotte d'Air Algérie vient de s'enrichir d'un nouvel appareil. La compagnie nationale a en effet réceptionné un Airbus A330 flambant neuf, baptisé « Gara Djebilet », marquant une nouvelle étape dans sa stratégie de développement. Cette acquisition s'inscrit dans la politique de rajeunissement de la flotte engagée par Air Algérie, qui vise à hisser le niveau de ses prestations et à moderniser ses équipements. L'objectif affiché est double : offrir davantage de confort aux voyageurs et répondre aux exigences croissantes en matière de sécurité et de qualité de service. Doté des technologies les plus récentes, ce nouvel A330 propose des cabines revisitées, des sièges plus ergonomiques et des systèmes de divertissement améliorés. Il se distingue également par une meilleure performance énergétique, permettant une consommation de carburant optimisée et un impact environnemental réduit. À travers cette livraison, Air Algérie confirme sa volonté d'accompagner l'évolution du transport aérien national. La compagnie affirme ainsi son ambition de consolider sa présence sur les marchés régional et international, tout en répondant aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante. Air Algérie a terminé l'année 2025 avec un événement majeur en procédant à l'intégration d'un nouvel avion de dernière génération dans sa flotte. Cette arrivée vient consolider la mise en œuvre de sa stratégie de développement, qui repose notamment sur la transformation progressive de l'aéroport d'Alger en plateforme de correspondances reliant l'Afrique, l'Europe et l'Asie. La journée du 31 décembre dernier s'impose ainsi comme un jalon important dans l'histoire récente de la compagnie. En réceptionnant son deuxième Airbus A330-900neo, immatriculé 7T-VJE, Air Algérie a mis en évidence la rapidité de ses processus opérationnels. L'appareil, en provenance de Toulouse, a atterri à Alger à 15 h 38 avant d'être immédiatement intégré au réseau commercial. Quelques heures plus tard seulement, à 23 h 40, il effectuait déjà sa

première rotation en direction de Dubaï. Ce premier aller-retour d'environ six heures, suivi d'un vol retour programmé dès le lendemain, illustre la capacité de la compagnie à exploiter ses nouveaux avions dès leur réception et à les engager rapidement sur des lignes à forte demande, optimisant ainsi leur rentabilité dès les premiers jours d'exploitation. Cette mise en service rapide s'accompagne d'une amélioration notable de l'expérience passagers. Configuré à 308 sièges, l'Airbus A330-900neo propose un niveau de confort supérieur, tout en permettant une baisse de la consommation de carburant et des émissions polluantes. Les performances technologiques de cet avion contribuent également à la réduction des coûts d'exploitation, donnant à Air Algérie des marges de manœuvre supplémentaires dans un contexte de compétition accrue. L'appareil livré fin décembre dernier intervient après la réception du premier A330-900neo, le 13 novembre dernier, lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud. Cet événement avait marqué le lancement effectif du vaste programme de renouvellement de la flotte nationale. Derrière ces livraisons se profile une transformation plus profonde de la compagnie. Sous la conduite de Hamza Benhamouda, Air Algérie a revu ses objectifs à la hausse afin de s'adapter à l'évolution du marché mondial du transport aérien. Le plan de flotte prévoit la réception de dix Airbus A330-900neo, auxquels viendront s'ajouter huit Boeing 737 MAX-9 destinés au réseau moyen-courrier. Le réseau intérieur bénéficie également d'une attention particulière : la commande de seize ATR 72-600, attendue en 2025, doit renforcer la desserte des wilayas, améliorer les correspondances et alimenter le trafic vers la capitale. L'ambition affichée à l'horizon 2035 dépasse donc la seule modernisation technique des avions. Il s'agit de faire de l'aéroport d'Alger un hub de transit régional majeur, capable de capter les flux entre trois continents. En augmentant les fréquences et en ouvrant de nouvelles destinations, la compagnie entend consolider sa place

sur le marché régional et contribuer, par la même occasion, au dynamisme économique et à la visibilité internationale de l'Algérie. Parallèlement à ce renouvellement de flotte, Air Algérie a annoncé une offre commerciale destinée en priorité aux Algériens établis à l'étranger à l'approche du mois sacré. Deux formules tarifaires, « Ramadan » et « Ramadan Plus », sont proposées, avec des réductions pouvant atteindre 50 %. Cette initiative intervient dans un contexte de forte demande, le début du Ramadan coïncidant cette année avec les vacances scolaires d'hiver en France. D'après les prévisions astronomiques, le mois de jeûne devrait débuter le 19 février prochain, période traditionnellement marquée par une augmentation significative des déplacements vers l'Algérie. La période de réservation est ouverte jusqu'au 31 janvier prochain, pour des voyages compris entre le 18 février et le 22 mars prochain, avec une durée de séjour maximale pouvant atteindre deux mois, selon les conditions générales de la compagnie. Le tarif Ramadan s'adresse principalement aux voyageurs aux dates fixes : il n'autorise pas le remboursement, mais permet une modification moyennant des frais. Il constitue la formule la plus économique pour les passagers dont les programmes sont arrêtés. Le tarif Ramadan Plus, quant à lui, introduit davantage de flexibilité. Il autorise le changement de dates sans frais supplémentaires, même si les billets, là encore, ne sont pas remboursables. Cette option, proposée à un prix légèrement supérieur, cible surtout les familles et les voyageurs susceptibles d'ajuster leurs projets en dernière minute. À travers ces offres combinant accessibilité tarifaire et souplesse d'utilisation, Air Algérie cherche à accompagner une forte affluence attendue durant cette période et à répondre au mieux aux attentes de sa clientèle. Dans ce contexte, il est recommandé aux passagers intéressés de réserver tôt afin de bénéficier des promotions mises en place.

Y.B.

Procédures administratives simplifiées

Renouvellement en ligne ou en agence pour les retraités nés en janvier

La Caisse nationale de retraite a annoncé, hier, le lancement de l'opération de renouvellement périodique des documents justificatifs concernant les retraités nés au cours du mois de janvier. Cette opération se déroulera durant tout le mois de janvier. La caisse a précisé, dans son communiqué, qu'elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les services administratifs et à simplifier les procédures, à travers l'adoption d'un système organisé permettant le renouvellement des documents une seule fois par an, selon le mois de naissance de chaque retraité. Elle a indiqué que les personnes concernées disposent de deux modalités pour effectuer le renouvellement : l'utilisation de l'application mobile « Taqaoudi - RetraiteDz », qui permet d'accomplir les démarches à

distance sans déplacement et constitue l'option la plus simple et la plus flexible, ou le recours aux services en présentiel. Le renouvellement s'effectue au moyen de la reconnaissance faciale (R-Face), afin de vérifier que le bénéficiaire est en vie. Le bénéficiaire confirme d'abord son identité par reconnaissance faciale, puis télécharge les documents requis en fonction de sa situation directement via l'application. La caisse a précisé qu'une fois l'opération finalisée, le bénéficiaire reçoit une notification via l'application confirmant l'achèvement de la procédure. Les intéressés peuvent également se présenter, s'ils le souhaitent, auprès des agences locales de la caisse pour effectuer le renouvellement. Concernant les documents exigés, la Caisse a indiqué que, pour la retraite directe, il est demandé une fiche familiale d'état

civil comportant les mentions marginales. Les documents varient selon la situation du bénéficiaire : la veuve doit présenter une attestation de non-remariage accompagnée d'une fiche familiale d'état civil ; la fille orpheline majeure doit fournir une attestation de non-mariage ainsi qu'une attestation de non-exercice d'une activité professionnelle ; les orphelins majeurs doivent présenter un certificat de scolarité s'ils sont âgés de moins de 21 ans ou un contrat d'apprentissage s'ils ont moins de 25 ans ; les descendants doivent justifier, par une fiche familiale, qu'ils sont en vie ; quant au fils inapte au travail, il doit fournir une attestation de non-exercice d'une activité professionnelle salariée ainsi qu'une fiche familiale d'état civil.

R.N.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un choix stratégique

■ Par Salima H

La récente réception par Air Algérie, d'un Airbus long-courrier, baptisé « Gara Djebilet », marque une nouvelle étape dans le processus de modernisation du réseau de transport aérien et la concrétisation d'une stratégie gouvernementale plus globale, visant à renforcer la place de l'Algérie sur la scène internationale. L'A330-900 qui s'ajoute à d'autres acquisitions, dont l'aéronef, du même type acquis en novembre dernier, et baptisé « Novembre 54 », permettra à Air Algérie de se placer sur de nouvelles lignes long-courrier au départ d'Alger, et de se doter d'équipements plus performants, plus économies en carburant et mieux adaptés aux standards internationaux. Air Algérie engage ainsi depuis quelques années, une véritable transformation. Entre réception d'appareils de dernière génération, lancement d'appels d'offres internationaux, et réorganisation du réseau domestique, la compagnie nationale cherche à renforcer la connectivité du pays et à améliorer sa compétitivité dans un environnement régional de plus en plus concurrentiel. Le renforcement de la flotte aérienne ne relève pas uniquement d'un impératif technique, mais d'un choix stratégique et économique. La démarche amorcée par les pouvoirs publics permettra au transport aérien de retrouver un rôle plus affirmé et un meilleur positionnement sur les marchés régional et international, à travers d'importants pôles économiques et commerciaux. Air Algérie qui a mis de l'avant « son engagement à poursuivre la modernisation de sa flotte et l'élargissement de son réseau, contribuant ainsi à consolider la position du transporteur national et à renforcer le rôle de l'Algérie en tant que hub régional du transport aérien » s'est également doté d'une filiale dédiée aux vols domestiques, ce qui contribue à améliorer la desserte des wilayas du Sud et des zones enclavées, tout en réduisant les coûts d'exploitation. Inscrite dans une stratégie nationale plus large de modernisation des infrastructures, cette évolution du transport aérien participe également à l'attractivité économique du pays. La dynamique enclenchée va de pair avec l'ambitieux plan tracé par le gouvernement en vue de doter le pays de projets structurants permettant de renforcer la mobilité des personnes et des marchandises, tout en soutenant la diversification économique.

S.H.

Mohamed Lahcen Zeghidi :

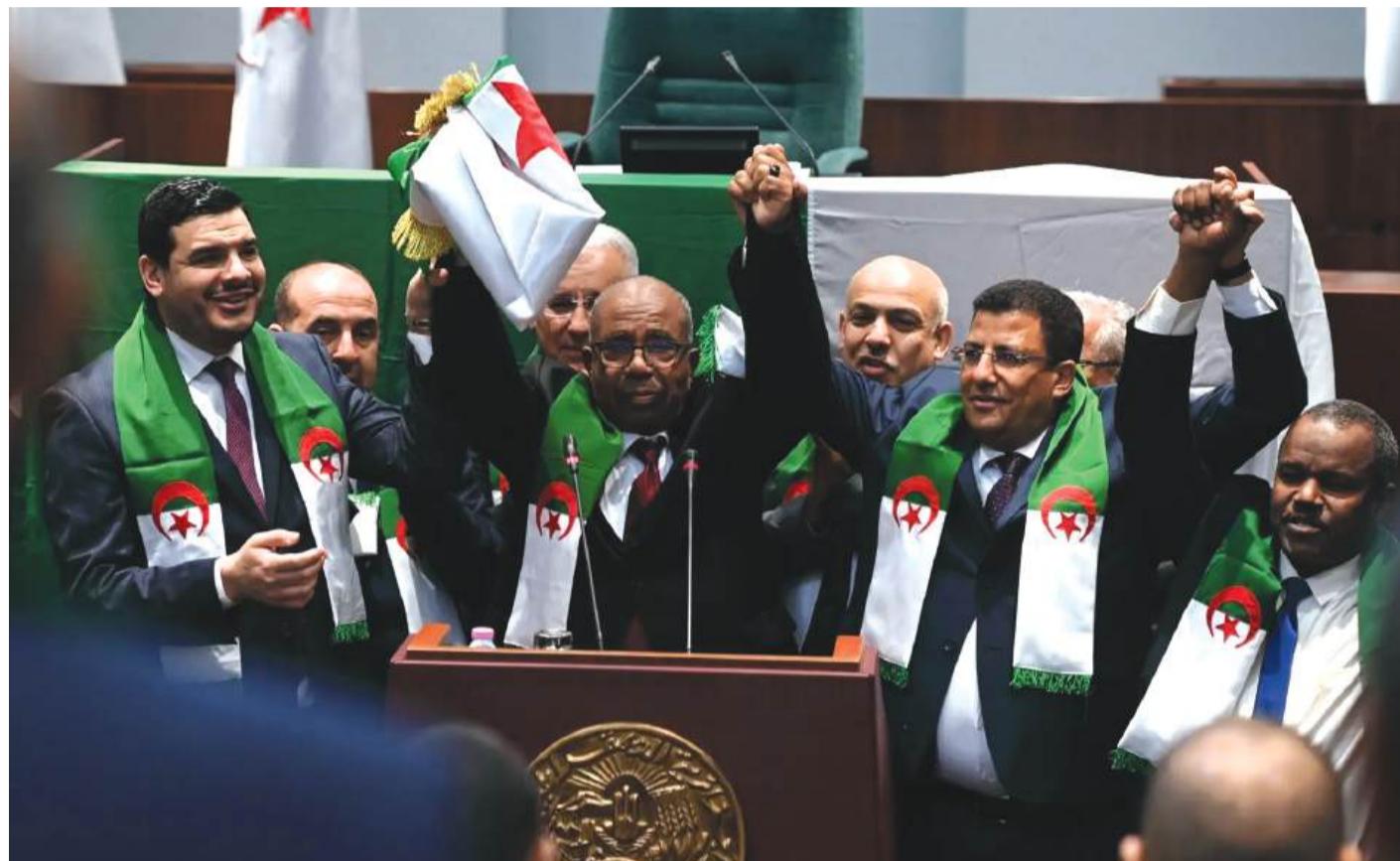
« Criminaliser la colonisation

est un droit souverain de l'Algérie »

■ Par Karima Baba Aissa

À travers la loi criminalisant la colonisation française, l'Algérie inscrit officiellement dans son droit interne une lecture assumée de son passé colonial. Pour Mohamed Lahcen Zeghidi, président de la Commission nationale pour l'histoire et la mémoire, ce texte ne relève ni de la surenchère politique ni de la conjoncture, mais s'inscrit dans une continuité historique longue, ancrée dans les fondements mêmes du combat national. Adoptée par le Parlement, la loi est présentée comme l'aboutissement d'un processus entamé dès les premières résistances à la conquête française. Des écrits de l'émir Abdelkader aux textes du mouvement national, en passant par les documents fondateurs de la Révolution algérienne (la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, la Plateforme de la Soummam et la Déclaration de Tripoli), la condamnation du fait colonial constitue, selon Zeghidi, un fil conducteur constant de l'histoire politique algérienne. Le texte législatif recense trente crimes majeurs imputés au système colonial français, qualifiés de pratiques systématiques et quotidiennes durant toute la période de domination. Il s'agit notamment des massacres de masse, des enfumades, de l'usage de gaz toxiques, des bombardements, des exécutions sommaires, des déplacements forcés et des destructions de villages. Des violences qui, rappelle le président de la commission, ont touché l'ensemble du territoire et les populations algériennes, y compris au-delà des frontières du pays. Pour Zeghidi, l'adoption de cette loi relève d'un droit souverain. Elle intervient dans un cadre symbolique fort, celui d'un État indépendant, issu d'une guerre de libération, qui revendique le droit de juger « politiquement » et « juridiquement » l'héritage colonial. Le vote du texte s'inscrit également dans un contexte continental marqué par une « relecture critique » du passé colonial, illustrée notamment par la Déclaration d'Alger adoptée lors du récent sommet africain. Interrogé sur la portée politique du texte, Zeghidi réfute l'idée d'un acte « hostile » dirigé contre la France actuelle. La loi, insiste-t-il, ne vise ni le peuple français ni les relations bilatérales, mais l'idéologie et les pratiques du colonialisme. Elle répond aussi, selon lui, à une asymétrie mémorielle persistante, rappelant l'adoption, il y a vingt ans, en France, d'une loi valorisant le « rôle positif » de la colonisation. Sur le plan juridique et poli-

Dans un entretien accordé au quotidien *El Khabar*, Mohamed Lahcen Zeghidi, président de la Commission nationale pour l'histoire et la mémoire, revient sur la portée politique, juridique et symbolique de la loi criminalisant la colonisation française. Un texte qu'il inscrit dans la continuité des fondements de la Révolution et qu'il présente comme un cadre assumé pour la gestion du dossier mémoriel avec la France.



tique, la loi pose explicitement la question des conséquences des crimes coloniaux. Le président de la Commission nationale pour l'histoire et la mémoire réaffirme l'attachement de l'Algérie au principe des « trois R ». Les crimes coloniaux, souligne-t-il, ne sont pas prescrits, et leurs effets se font encore sentir aujourd'hui, notamment à travers les séquelles environnementales, les archives non restituées, les biens culturels spoliés et les essais nucléaires réalisés dans le Sahara. Dans ce cadre, la France actuelle est appelée à assumer une « responsabilité historique », non pas par repentance symbolique, mais par des actes concrets, restitution des archives, récupération du patrimoine matériel et immatériel, dépollution des sites contaminés et indemnisation des préjudices subis. Concernant les « réactions » hostiles exprimées dans certains cercles politiques et médiatiques français, Zeghidi les replace dans une continuité idéologique. Selon lui, les discours de dénigrement à l'égard de l'Algérie ne sont ni nouveaux ni liés exclusivement à cette loi. Ils traduisent une difficulté persistante à accepter la re-

lution d'égal à égal imposée par l'indépendance algérienne et par les transformations économiques, diplomatiques et géopolitiques du pays. Malgré le caractère interne de la loi, ses implications dépassent le cadre national. Le texte définit désormais les paramètres officiels du dialogue mémoriel avec la France et encadre les revendications algériennes dans ce domaine. Pour autant, il n'entraîne pas, selon Zeghidi, le travail de la commission mixte algéro-française sur la mémoire et l'histoire. Au contraire, il affirme que les travaux se poursuivent et que les échanges avec la partie française n'ont jamais cessé. Le président de la commission souligne à ce titre le rôle de l'historien Benjamin Stora, président de la partie française, qu'il décrit comme un interlocuteur professionnel et engagé dans une démarche de vérité historique. Zeghidi rappelle que Stora a publiquement reconnu le droit du peuple algérien à criminaliser la colonisation, en cohérence avec les déclarations antérieures du président Emmanuel Macron qualifiant la colonisation de crime contre l'humanité. La loi introduit par ailleurs des dispositions

pénales destinées à protéger l'histoire nationale contre la falsification, le négationisme et les atteintes aux symboles de la Résistance et de la Révolution. Des peines allant de cinq à dix ans de prison sont prévues pour toute tentative de dénigrement ou de manipulation des faits établis. Zeghidi précise que ces mesures ne concernent pas le travail académique, réservé aux spécialistes, mais visent les discours publics jugés attentatoires à l'unité nationale et à la mémoire collective. Enfin, le président de la Commission nationale pour l'histoire et la mémoire situe l'adoption de cette loi dans un moment politique précis, celui d'une Algérie qui affirme, sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, une souveraineté assumée dans ses choix diplomatiques, mémoriels et législatifs. Pour lui, le texte constitue à la fois un outil de protection du passé, un cadre pour les revendications futures et un message adressé aux générations à venir. L'histoire de la colonisation ne peut être ni édulcorée ni négociée.

K.B.A.

Suite à l'attaque des États-Unis contre le Venezuela

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit aujourd'hui

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra aujourd'hui une réunion d'urgence pour examiner les conséquences de l'opération militaire américaine qui a conduit à l'arrestation du président vénézuélien Nicolás Maduro et de son épouse à Caracas, a annoncé la présidence du Conseil. « La présidence a l'intention de tenir une réunion d'urgence lundi matin à 10 heures (15 heures GMT) » sur la situation au Venezuela, a précisé Khadija Ahmed, porte-parole de la mission permanente de la Somalie auprès de l'ONU. La Somalie assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Samedi, les forces armées américaines ont mené une opération à Caracas qui a abouti à l'arrestation du président vénézuélien et de son

épouse, avant leur transfert hors du pays, selon plusieurs médias citant le président américain Donald Trump. Cette « opération » constitue une escalade majeure dans la crise politique et institutionnelle qui secoue le Venezuela depuis plusieurs années. Les détails sur le lieu de détention de Nicolas Maduro et de son épouse n'ont pas été communiqués, et la communauté internationale s'inquiète des conséquences diplomatiques et humanitaires de cette intervention. Plusieurs pays ont déjà annoncé leur intention de suivre de près la réunion du Conseil de sécurité, qui pourrait se traduire par de nouvelles résolutions ou déclarations officielles sur la situation vénézuélienne.

Younes B.

Le FLN appelle à la cohésion et à l'engagement de ses militants pour renforcer la construction nationale

À Mila, lors d'une rencontre animée à la Maison de la culture M'barek-El-Mili avec les cadres et militants du FLN, Abdelkrim Benmbarek, secrétaire général du parti, a salué les efforts de l'Algérie sous la houlette du président Tebboune. Pour lui, le pays avance vers un État solide, juste dans ses lois, dynamique économiquement, fidèle à ses valeurs et protecteur de ses citoyens, grâce à des réformes bien engagées. Dans son discours, il a vanté les progrès récents réalisés dans divers domaines : hausse du pouvoir d'achat, justice sociale renforcée, aide aux plus vulnérables et lancement de projets de développement clés. « Cela montre une vraie volonté politique et la capacité de l'Algérie à répondre aux attentes du peuple », a-t-il lancé. Benmbarek a appelé à la vigilance face aux menaces de groupes qui s'agitent ouvertement ou dans l'ombre, exhortant à faire preuve de patriotisme et à resserrer les rangs pour une cohésion nationale à toute épreuve. Aux militants du FLN, il a demandé d'être sur le terrain, en militants exemplaires, de transformer les discours en actes concrets, de bâtir la confiance en l'État et en l'avenir, de rejeter les divisions, d'écouter les citoyens et de se ranger derrière la direction du pays.

H.H.

Réforme du Code de la route pour sécuriser la circulation

Le durcissement des sanctions se limite aux cas graves

« Le durcissement des sanctions dans le projet de loi portant nouveau Code de la route se limite aux cas graves confirmés par l'enquête, tels que la conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues. La responsabilité n'est établie qu'après une investigation approfondie sur les causes de l'accident », a expliqué hier Abdelghani Hamani, directeur du transport routier et de la logistique au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

■ Par Meriem K.

Le directeur du transport routier et de la logistique au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Abdelghani Hamani, a affirmé dans une déclaration à la radio nationale Chaine 1 que le durcissement des sanctions dans le projet de loi portant nouveau Code de la route se limite aux cas graves confirmés par l'enquête, tels que la conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues. Il a précisé que la responsabilité n'est établie qu'après une investigation approfondie sur les causes de l'accident. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Hamani a expliqué que l'élaboration de ce projet de loi a été confiée à une commission spécialisée composée d'experts. Il a souligné que ce nouveau code ne cible pas les conducteurs à 100 %, mais vise avant tout à réduire les comportements dangereux qui menacent la sécurité routière. L'intervenant a ajouté que l'une des principales nouveautés de ce projet de loi actuellement, soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption, est l'élargissement, pour la première fois, de la responsabilité juridique dans les accidents graves. Celle-ci inclura désormais les organismes chargés de la réalisation et de l'entretien des routes ainsi que les importateurs de pièces de rechange contrefaites. Dernièrement, le même responsable avait expliqué que ce projet de loi s'inscrit dans un contexte alarmant, marqué par un nombre élevé d'accidents de la circulation. D'après lui, 24 644 accidents ont été dénombrés entre 2022 et 2024 avec un triste bilan de 3 159 décès et 33 513 blessés, avec un coût estimé par l'Inspection générale des finances (IGF) à 230 milliards de dinars. M. Hamani a également fait savoir que le projet introduit une nouvelle classification des infractions, réparties en contraventions de quatre degrés de gravité, en plus des délits. Inchangées depuis 2009, les amendes ont été revues à la hausse, avec un barème progressif pouvant atteindre 15 000 dinars pour les infractions



les plus graves. Le durcissement vise principalement les conducteurs professionnels, notamment ceux du transport public et scolaire, en raison de leur responsabilité accrue et de la recrudescence de la consommation de stupéfiants. En effet, les accidents de la route sont un fléau social qui est en constante progression et le taux d'accidentologie a évolué de manière très alarmante. Les accidents de circulation ont évolué, d'après des experts dans la sécurité routière, d'une « simple infraction routière à la violence routière, puis à la délinquance routière. Maintenant, nous parlons de terrorisme et d'hécatombes routières. Dans ce sens, le président de l'Académie nationale de la sécurité routière, Ali Chekian, a estimé que le texte de loi, dans sa nouvelle mouture, vient « répondre à une réalité routière

préoccupante, que démontrent les chiffres enregistrés, consistant en le nombre élevé de décès, de blessés et de personnes handicapées, en sus des pertes matérielles, ce qui représente un lourd fardeau pour la société et l'État ». Ce texte adopte une approche basée sur « la complémentarité entre les aspects préventif et coercitif », a-t-il ajouté. Le président de l'Académie a expliqué que l'aspect coercitif repose sur la fermeté face aux comportements dangereux, à travers le durcissement des peines infligées aux auteurs d'infractions à l'origine d'accidents mortels, notamment ceux dont la responsabilité est établie pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool. Dans ce cadre, le responsable a rappelé la nécessité d'accélérer la généralisation de l'application du permis de conduire à points, étant

un outil efficace permettant de lier l'infraction au comportement récurrent, soulignant l'importance du registre national des infractions qui constitue une base de données centrale commune entre les autorités sécuritaires, les juridictions et les compagnies d'assurance. Le président de l'Académie a tenu à indiquer que « la répression n'est pas une fin en soi mais un moyen de corriger le comportement et de protéger la vie humaine », ce qui fait du nouveau Code de la route un texte qui traduit clairement cette vision fondée sur « la réduction des risques, par la prévention des comportements à risques avec des mesures coercitives et en garantissant la transparence et l'efficacité à travers la numérisation ». **M.Ka**

Accidents de la route

Neuf décès enregistrés en 24 h

Neuf personnes sont décédées et 229 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas d'El-Méniâa et Djelfa avec 2 morts et 4 blessés chacune, précise la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas d'Alger, Tiaret, Béchar et Oran, a déploré la même source, ajoutant, par ailleurs, que des soins de première urgence ont été prodigués à 18 personnes, à travers 9 wilayas. En outre, la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans deux poulaillers, sans enregistrer de victimes, selon le communiqué.

Transport de carburants :
Naftal exige la reprise immédiate du ravitaillement

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé les transporteurs de carburants et de gaz de pétrole liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts ainsi que la distribution des produits. L'entreprise publique les a avertis qu'un refus de reprise pourrait entraîner la résiliation de leurs contrats et l'engagement de poursuites judiciaires. En effet, dans une note adressée aux transporteurs concernés, Naftal fait état d'« un manquement aux obligations contractuelles », en référence à l'arrêt du ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que de la distribution, observé depuis le 31 décembre 2025. Selon l'entreprise, cette situation a provoqué une « perturbation de sa mission de service public ». Naftal qualifie également cet arrêt de « violation des clauses contractuelles » et rappelle que les transporteurs sont tenus d'assurer leurs engagements dans l'immédiat. À défaut, l'entreprise indique qu'elle se réserve le droit de résilier les contrats de transport des carburants et du GPL, aux torts exclusifs des prestataires concernés. La société précise par ailleurs que la résiliation des contrats n'exclut pas l'engagement d'actions civiles et pénales à l'encontre des transporteurs, « en raison de leurs fautes ».

Solidarité nationale

Lancement du guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé le guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, visant à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique, indique dimanche un communiqué

du ministère. Lancé sous la supervision de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, ce guide constitue « un outil de référence numérique qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique

», précise la même source. La politique du secteur concernant ce volet repose sur « un système de services diversifiés au profit de cette catégorie, couvrant l'éducation et l'enseignement spécialisés, l'insertion socioprofessionnelle, les programmes sociaux, le transport, et les réductions tarifaires ». S'agissant de l'accompagnement

et de l'insertion économique, le ministère tend à « accompagner les personnes aux besoins spécifiques et à faciliter leur insertion en milieu professionnel, en les aidant à créer leurs propres projets, en consolidant leurs compétences entrepreneuriales, et en facilitant leur accès aux formules de financement et aux dispositifs de soutien »,

2025, une année de croissance et de projection pour l'entreprise

ENAFOR en pleine expansion

■ Par Inès B.

Le président-directeur général de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), Brahim Hammoudi, se dit satisfait des réalisations de l'entreprise qu'il gère durant l'année écoulée. En effet, l'année 2025 a été riche en réalisations pour l'entreprise avec l'acquisition de trois nouveaux appareils de forage et la mise en service de moyens logistiques. En participant également à la Foire de la production algérienne, consolidant sa capacité opérationnelle et se projetant vers des objectifs ambitieux pour 2026, notamment l'exploitation effective de ces nouveaux équipements et la construction d'infrastructures. "Nous avons clôturé l'année 2025 sur une note positive, marquée par l'acquisition de trois nouveaux appareils de forage et la mise en service d'équipements de soutien logistique, renforçant ainsi nos capacités de production, sans oublier la réussite de nos projets de développement", a indiqué le PDG d'ENAFOR dans la page Facebook de l'entreprise. "Démarrer une nouvelle année, c'est aussi se projeter vers l'avenir et accepter de nouveaux défis. Pour 2026, nous devrons notamment assurer la mise en service effective des trois nouveaux appareils de forage et construire de nouvelles infrastructures, à la hauteur des ambitions que s'est assignées l'Entreprise. Pour relever ces défis, nous comptons sur votre engagement pour maintenir le cap vers le progrès continu et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Je tiens à saluer et à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre implication et votre dévouement, qui ont directement contribué aux excellents résultats de 2025. Je compte sur votre pleine concentration sur les objectifs qui vous sont confiés pour amplifier encore notre performance collective. Ensemble, faisons d'ENAFOR la référence

En 2025, l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) a renforcé ses capacités avec l'acquisition de nouveaux équipements et une diversification de ses services, préparant ainsi l'avenir du secteur énergétique national. Entre consolidations et ambitions pour 2026, l'entreprise mise sur l'innovation et l'engagement pour continuer à soutenir la stratégie énergétique du pays.



incontournable de notre secteur", ajoute M. Hammoudi en s'adressant aux employés de l'entreprise. Ces actions montrent en fait une année 2025 de transition et de consolidation pour ENAFOR, préparant le terrain pour une augmentation de ses capacités et une meilleure réponse aux besoins du secteur énergétique national, selon des informations partagées sur sa page Facebook. Notons que l'ENAFOR joue un rôle crucial dans le secteur des hydrocarbures en réalisant des opérations de forage d'exploration et de production, ainsi que des travaux de maintenance (Work-Over) pour le compte de SONATRACH et des partenaires internationaux, contribuant ainsi au développement et au maintien

des réserves énergétiques nationales, tout en s'ouvrant sur le marché mondial. Elle assure également des services de support logistique et de transport pour ses sites. Ses missions principales concernent la réalisation de puits de reconnaissance et d'exploitation (pétrole et gaz), l'entretien et le reconditionnement des puits producteurs pour en optimiser le rendement et la participation active à la stratégie énergétique nationale. L'importance d'ENAFOR réside dans son rôle stratégique de prestataire de services de forage pétrolier et gazier pour Sonatrach et ses partenaires, contribuant directement à l'exploration et l'exploitation des ressources énergétiques nationales, à l'augmentation des capacités

de production, à l'intégration industrielle (via des partenariats avec des firmes internationales comme Schlumberger) et à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, tout en se modernisant avec des équipements performants et des normes environnementales strictes. L'entreprise a levé 6 milliards de DA via l'émission d'obligations ordinaires en 2024, destinées au financement de ses activités de forage et d'entretien de puits d'hydrocarbures, pour le compte d'opérateurs nationaux et internationaux. Pour rappel, l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR) a acquis en 2016 quatre appareils de forage, dont un d'une puissance de 3 000 HP destiné aux forages des puits profonds.

I.B.

Bourse d'Alger : L'activité enregistre une hausse en décembre 2025

L'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois de décembre 2025 a enregistré une hausse par rapport au mois de novembre 2025. En effet, le montant global des transactions s'est inscrit à 1 953 599 002 DA, soit une hausse de l'ordre de 16,43 % par rapport au mois de novembre où il a été observé une valeur transigée globale de 1 677 951 681 DA. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 894 255 actions en novembre à 1 186 553 actions en décembre, soit une hausse de l'ordre de 32,69 %. Pour rappel, l'activité du parquet de la Bourse d'Alger pour le mois de novembre 2025 avait enregistré une baisse par rapport au mois d'octobre 2025 où le montant global des transactions s'est inscrit à 1 677 951 681 DA, soit une baisse de l'ordre de -46,47 % par rapport au mois d'octobre où il a été observé une valeur transigée globale de 3 134 720 115 DA. En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 1 591 144 actions au mois d'octobre à 894 255 actions au mois de novembre, soit une baisse de l'ordre de -43,79 %. I.B.

Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) : Lancement d'un nouveau service au profit des employeurs

La Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) a annoncé hier le lancement d'un nouveau service destiné aux employeurs qui concerne le prélèvement automatique des cotisations sociales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la CNAS pour numériser et moderniser ses méthodes de paiement et améliorer la qualité de ses services. Dans un communiqué, la Caisse explique que ce service permet aux employeurs de respecter les échéances de paiement, d'éviter

les pénalités et les frais de retard, et de garantir la concordance entre les cotisations déclarées et les cotisations effectivement versées.

Ce nouveau service simplifie également le suivi des paiements de cotisations de manière rapide et sécurisée, évitant ainsi aux employeurs de se déplacer dans les agences de la CNAS pour verser les cotisations de leurs employés.

Le communiqué précise que pour bénéficier de ce service, les employeurs doivent autoriser leur banque à prélever automatiquement les cotisations sur leur compte bancaire dans les délais impartis, pour le compte de la Caisse nationale de Sécurité sociale.

Le communiqué indique que le formulaire d'autorisation peut être téléchargé via le portail de déclaration à distance de la Caisse à l'adresse suivante : <https://teledéclaration.cnas.dz>.

I.B.

Carburants

Naftal appelle les transporteurs à reprendre le ravitaillement

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé, samedi, les transporteurs de carburants et de gaz de pétrole liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts et la distribution des produits, les prévenant d'une résiliation de leurs contrats et de

possibles actions judiciaires, en cas de non-reprise des activités. Dans une note adressée à ces transporteurs, Naftal invoque "un manquement aux obligations contractuelles", suite au refus des transporteurs d'assurer le ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que la distribution des produits, depuis le

31 décembre 2025. L'entreprise publique affirme que cette interruption a engendré une "perturbation de sa mission de service public". Qualifiant cette situation de "violation des clauses contractuelles", Naftal affirme que les transporteurs sont tenus d'assumer, dans l'immédiat, leurs obligations contractuelles, faute de quoi, elle se

réserve le droit de procéder à la résiliation des contrats de transport des carburants et des GPL, à leurs torts exclusifs. La résiliation n'exclut pas la mise en œuvre des actions civiles et pénales qui pourraient être intentées à l'encontre des transporteurs concernés "en raison de leurs fautes", conclut la même source.

Mahfoud Kaoubi :
«Diversification
des ressources, principal
défi de l'Algérie en 2026»

L'expert économique et financier, Mahfoud Kaoubi, a indiqué, hier, que l'un des grands défis que l'Algérie devra relever en 2026, et même au-delà, serait de diversifier les ressources et d'aller vers plus d'intégration et plus de création de richesse. Premier invité de cette nouvelle année 2026 de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Kaoubi a rappelé que le secteur des hydrocarbures restera le principal pourvoyeur de devises pour l'Algérie. Toutefois, l'intervenant estime que « la bataille réelle en 2026 et au-delà serait de diversifier nos ressources et d'aller vers plus d'intégration et plus de création de richesse ». Invité à commenter les changements prévus par la loi de finances 2026, M. Kaoubi considère que le législateur a privilégié la stabilité, néanmoins des augmentations ont été introduites et toucheront, d'une manière ou d'une autre, « la poche du citoyen ». « Il n'y a pas de grands changements sur le plan de la fiscalité, touchant aussi bien les individus que les entreprises. Maintenant, il faudra noter certaines augmentations sur le plan du droit de timbre, sans oublier la vignette pour certaines catégories de véhicules, ainsi que des droits sur la taxe d'habitation révisée à la hausse également », a-t-il révélé.

À une question relative à la transformation numérique dans le domaine économique, appelée à se poursuivre en 2026, l'expert économique s'est réjoui des efforts considérables faits par le Haut-Commissariat à la numérisation dans la mesure où, selon lui, « on est pratiquement à un niveau de parachèvement très avancé de l'architecture de transformation ». Toutefois, il juge qu'il est important de donner le temps nécessaire pour que cette transformation se fasse avec le maximum de légitimité et le maximum d'efficacité. L'expert enchaîne en soulignant que cette transformation numérique exige « une transformation dans l'organisation de l'administration publique ». « On doit adosser à cette transformation numérique, appelée, maladroitement, numérisation, une réorganisation de la sphère administrative. Il faut également préparer la sphère économique et faire les ajustements nécessaires pour que ce passage à la numérisation soit adopté de manière facile », a expliqué l'orateur. Concernant la hausse du prix des carburants, le convive de la Chaîne 3 a révélé que l'objectif principal de cette augmentation est de faire un ajustement qui vise à rattraper l'augmentation des coûts relatifs à la distribution et au raffinage principalement. « Il faudra juste clarifier un point. Cette augmentation du prix des carburants n'est pas due à une augmentation de taxes. C'est pour cela que cette augmentation n'était pas introduite dans le cadre du débat qui a concerné la loi de finances 2026. C'est l'Agence nationale des hydrocarbures qui a procédé à un ajustement en augmentant le prix pour couvrir certaines charges », a-t-il dit.

Le gouvernement prévoit une croissance de 4,1 % en 2026, portée par la diversification de son économie et des investissements records. Lors de son passage sur Radio Chaîne 1, l'expert Abderrahmane Hadef a souligné l'importance de renforcer l'économie hors pétrole, notamment dans l'agriculture, l'industrie et le secteur numérique, pour assurer une croissance durable et une meilleure gouvernance financière.

■ Par Inès B.

La loi de finances 2026 anticipe une croissance d'environ 4,1 %, passant à 4,4 % en 2027 et à 4,5 % en 2028. Cette croissance est attribuée principalement à l'amélioration des performances des secteurs non pétroliers, notamment l'industrie, l'agriculture et les services, dans le cadre d'un effort concerté pour réduire la dépendance aux recettes pétrolières. C'est avec ces propos que s'est exprimé hier l'expert en développement économique Abderrahmane Hadef sur les perspectives économiques pour cette année 2026. Lors de son intervention à la radio Chaine 1, le professeur Hadef a considéré cette tendance comme un indicateur fort de la volonté des pouvoirs publics de diversifier l'économie, d'encourager les activités productives locales et de réduire les importations, plutôt que de se concentrer exclusivement sur les recettes issues des secteurs du gaz et du pétrole. L'expert a également abordé le budget, estimé à environ 135 milliards de dollars, le plus élevé de l'histoire de l'Algérie, expliquant que la

majeure partie de cette somme sera allouée aux dépenses publiques et aux investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs, ainsi qu'au maintien des aides sociales, notamment les allocations chômage et les subventions sur les produits de première nécessité. Dans ce contexte, il a souligné que le secteur agricole a bénéficié d'une augmentation significative de son budget, visant à améliorer la production et à réduire les importations, tout en ciblant une contribution de 20 % au produit intérieur brut. Saisissant cette occasion, M. Hadef a souligné l'importance du développement des industries agroalimentaire, pharmaceutique, mécanique et électronique, ainsi que de l'intégration à la quatrième révolution industrielle, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il a insisté sur la nécessité de renforcer le rôle du secteur privé et d'intégrer le marché informel au système économique national. M. Hadef a affirmé que l'économie numérique et la diversification industrielle constituent deux piliers essentiels de la transformation économique de l'Algérie. Il a expliqué que cette approche s'inscrit dans une nouvelle approche éco-

nomique visant à réduire la dépendance au secteur des hydrocarbures. L'économie hors pétrole a enregistré un taux de croissance supérieur à 4 %, témoignant du succès des réformes économiques entreprises ces dernières années. Dans le même esprit, M. Hadef a considéré 2026 comme l'année de la gouvernance financière publique, grâce à une meilleure gestion des finances publiques, une transparence accrue et une utilisation plus efficace des ressources publiques. L'orateur a insisté sur l'importance d'accélérer le développement économique afin de renforcer la capacité productive nationale et d'atteindre des taux de croissance supérieurs à 6 % à moyen terme, en s'appuyant sur les réformes économiques en cours. M. Hadef a conclu en soulignant que l'économie numérique représente un impératif stratégique pour accroître la productivité et la compétitivité et favoriser l'innovation, appelant à la mise en place d'un écosystème approprié pour accélérer la transformation numérique et soutenir le dynamisme des investissements et de la production nationaux.

I. B.

**Pour soutenir les petits éleveurs :
L'ONAB annonce de nouvelles mesures**

L'ONAB (Office national des aliments de bétail) a annoncé des mesures d'urgence pour soutenir les petits éleveurs

de volailles, en rendant l'alimentation animale disponible dans ses points de vente. La carte d'identité nationale sera le seul document requis pour accéder à ce service. L'Office a expliqué que cette mesure exceptionnelle est mise en œuvre compte tenu de la situation actuelle du secteur avicole et vise à protéger les élevages et à assurer la continuité des activités. Dans ce contexte, la même source a indiqué que l'obligation de présenter la carte d'identité nationale

dans les points de vente fait partie des mesures réglementaires temporaires. L'ONAB a confirmé que ces mesures resteront en vigueur jusqu'à ce que la situation s'améliore, après quoi le système de dossier de l'éleveur, comprenant la carte d'éleveur et le plan descriptif de l'activité agricole, sera rétabli. En conclusion, l'Office a réaffirmé son engagement à soutenir les petits éleveurs afin de maintenir la stabilité du secteur et de protéger la production nationale.

I. B.

**Dédié aux services destinés à l'exportation
«Algeria Export Fair» s'ouvre aujourd'hui**

Le 1^{er} salon national des services algériens destinés à l'exportation «Algeria Export Fair» ouvrira ses portes aujourd'hui et jusqu'au 8 janvier à la salle Zénith (Constantine). Ce rendez-vous économique, qui se veut «une plateforme stratégique pour mettre en avant les compétences nationales en matière d'exportation des services, constitue une occasion pour renforcer les partenariats, échanger les ex-

pertises et élargir la présence des services algériens sur les marchés internationaux», selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le ministère a appelé les opérateurs économiques algériens activant dans le domaine de l'exportation des services (numérique, consulting, ingénierie, logistique, santé, enseignement et tourisme...) à participer à ce salon, en présentant une demande d'ins-

cription en ligne. L'Algérie se concentre sur la diversification de ses exportations, historiquement dominées par les hydrocarbures, avec une croissance notable des exportations hors hydrocarbures (engrais, sidérurgie, ciment). Les services à l'exportation incluent des secteurs prometteurs comme les services numériques (développement logiciel, cybersécurité), les services liés au pétrole/gaz/construction, la

formation et le tourisme médical, soutenus par des mesures comme l'accès total aux recettes en devises pour les exportateurs de biens et services. Des facilitations sur les frais de transport et un soutien via des institutions existent, mais les exportateurs font face à des défis logistiques, bien que des efforts visent à valoriser le potentiel de services exportables.

I. B.



Réformes et perspectives économiques selon Abderrahmane Hadef

Vers une croissance équilibrée et une transformation numérique

Sécurité alimentaire

Perspectives agricoles prometteuses à Adrar

S' ajoutent à cela l'électrification agricole, l'ouverture de pistes d'accès aux exploitations, la fourniture de semences et d'engrais, ainsi que les actions de vulgarisation. La wilaya d'Adrar dispose d'importantes potentialités agricoles, qui lui ont permis d'attirer, ces dernières années, de grands investissements publics, privés et étrangers, susceptibles de contribuer à relever le défi de la sécurité alimentaire. Ce constat s'explique par plusieurs facteurs favorables, notamment la disponibilité des ressources hydriques et de vastes étendues de terres propices à la mise en valeur, associées à un climat adapté aux cultures stratégiques, au premier rang desquelles figurent les céréales, ont indiqué des responsables de la direction locale des Services agricoles (DSA). Aussi, le soutien de l'État à l'investissement agricole, via des prêts bonifiés et du guichet unique qu'abrite la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Adrar, afin de simplifier les procédures administratives au profit des agriculteurs et porteurs de projets désireux d'investir. S'ajoutent à cela l'électrification agricole, l'ouverture de pistes d'accès aux exploitations, la fourniture de semences et d'engrais, ainsi que les actions de vulgarisation et d'accompagnement technique assurées par les institutions spécialisées. La wilaya d'Adrar compte plusieurs pôles agricoles, dont «Hmadet El-Raya» dans la commune de Sebaa, «Satah Baamour» (Fenoughil), «Oued El-Zine-1» et «Oued El-Zine-2» (Tamtantit), «Satah Azzi» (Zaouiet Kounta), «Aïn El-Fath» (Inzegmir), ainsi que le pôle de la commune de Tamekten dans la daïra d'Aoulef, à l'est de la wilaya, a indiqué le chef du service des statistiques et des comptes économiques à

Le soutien de l'État à l'investissement agricole, via des prêts bonifiés et le guichet unique qu'abrite la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Adrar, afin de simplifier les procédures administratives au profit des agriculteurs et porteurs de projets désireux d'investir.



la DSA, Mohamed-Salah Touhami. Pour faciliter l'accès au foncier agricole, des plateformes numériques ont été créées par l'Office national des terres agricoles (ONTA) et l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS), a-t-il ajouté. Les avantages offerts par le secteur de l'agriculture ont incité de nombreux investisseurs, dont des sociétés publiques, à prendre part au programme d'investissement dans les cultures stratégiques, à l'instar des groupes Sonatrach, Cosider et Agrodiv. D'autres projets, fruit de partenariats algéro-turc «Dunaysir» et algéro-qata-

ri «Baladna» pour la production de céréales, de fourrage, de lait en poudre, entre autres, figurent également parmi les grands investissements agricoles à Adrar.

L'électrification, l'accompagnement technique et les infrastructures de stockage, une priorité

Le raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité a contribué à une augmentation continue des surfaces cultivées en cultures stratégiques sous pivots,

ainsi qu'à une hausse des quantités produites et des rendements d'une saison à l'autre. Pour renforcer les capacités de stockage des céréales, deux silos d'une capacité respective d'un (1) million et de 100 000 quintaux (qx), et 11 centres de proximité de stockage de 50 000 qx chacun, sont en cours de réalisation dans la wilaya. S'agissant du développement de la production de maïs grain destiné au fourrage, les travaux de réalisation d'un complexe de stockage relevant de l'Office national des aliments du bétail et d'une unité de transformation d'aliments pour bétail sont actuellement en cours. D'une capacité de stockage de 130 000 tonnes, composée de silos (90 000 tonnes) et de deux entrepôts (20 000 tonnes chacun), cette future infrastructure permettra de mettre fin à l'acheminement de matières premières vers des unités de production situées en dehors de la wilaya, a souligné le responsable de la filière maïs, Othmane Belaid. Dans cette wilaya du sud-ouest du pays, le blé dur demeure la principale culture stratégique, talonnée par le maïs-grain qui attire désormais une forte attention des investisseurs. Pour leur part, les autorités de la wilaya s'emploient à encourager la production d'autres cultures tout aussi importantes, telles que les légumineuses et les oléagineux (le tournesol et le colza). Dans ce sillage, le chef de l'exécutif local, Fodil Douifi, a mis l'accent, lors des campagnes de labours-semaines et de récolte du maïs-grain, sur la nécessité d'inciter les différents organismes d'appui technique à déployer davantage d'efforts pour la réussite de ces cultures. Cet engagement s'inscrit dans la stratégie de l'État visant à atteindre l'autosuffisance nationale et à garantir la sécurité alimentaire du pays, a-t-il conclu.

Prévention contre les drogues

Session de formation d'imams et de mourchidates à Mascara



Une session de formation sur les moyens de prévention contre les drogues et les substances psychotropes a débuté, récemment, au niveau de l'annexe du Centre culturel islamique Ali-Bendouia dans la wilaya de Mascara. Cette session, qui cible plus de 150 imams de mosquées et des mourchidates (guides religieuses), est organisée sur deux jours à l'initiative de la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec les directions de la Santé, de la Sécurité de wilaya, ainsi que la Radio régionale de Mascara, indique-t-on. Elle comprend des interventions et des conférences mettant en lumière les moyens d'impliquer les imams des mosquées et les mourchidates dans l'action de sensibilisation de proximité en matière de prévention contre les dangers de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes. Dans une allocution prononcée lors de l'ouverture de cette session, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zénadra, a précisé que l'objectif principal de cette session de formation est de doter les imams des mosquées et les mourchidates des connaissances et informations liées aux aspects psychologiques, sociaux, sécuritaires et médiatiques, afin de renforcer l'efficacité et l'impact de leurs interventions dans la sensibilisation des jeunes aux dangers de l'addiction aux drogues et aux

psychotropes. De son côté, la spécialiste en traitement des addictions au centre intermédiaire de soins en addictologie (CISA) de Mascara, Kheira Kaïd, a souligné que cette session de formation vise à clarifier le rôle de l'imam et de la mourchida dans l'accompagnement des spécialistes en psychologie et en sociologie, et à contribuer à une sensibilisation continue, notamment auprès des jeunes, sur la gravité de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes. Elle a ajouté que l'imam et la guide religieuse jouent un « rôle complémentaire » à celui des spécialistes en psychologie et en sociologie dans le domaine de la sensibilisation, ce qui est de nature à renforcer l'efficacité du travail de prévention dans ce domaine. Pour sa part, la coordinatrice psychologue au sein du même centre, Leïla Kerbouche, a indiqué que cette initiative vise à permettre aux imams des mosquées de la wilaya et aux mourchidates d'acquérir une compréhension scientifique du phénomène de l'addiction aux drogues et aux substances psychotropes, à renforcer leur rôle préventif et d'orientation dans l'accompagnement des personnes dépendantes et de leurs familles, ainsi qu'à consolider la coordination entre les secteurs de la Santé et des Affaires religieuses et des Wakfs dans le domaine de la prévention contre ces fléaux.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE SANTÉ

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TIPAZA
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIPAZA
N°/.....2025

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier de Tipaza lance un avis de recrutement externe de l'année 2025 pour l'accès au grade suivants:

Grade	Type De Recrutement	Conditions De participation	Spécialités requise	Nombres De Postes ouverts	Lieu de désignation	Autres conditions
Archiviste documentaliste	Concours sur titre	Licence de en économie des bibliothèques ou d'un titre reconnu équivalent	1 Licence de en économie des bibliothèques ou d'un titre reconnu équivalent	01	Etablissement Public Hospitalier de Tipaza	

Le dossier de candidature doit porter les documents suivants :

- Demande manuscrite de participation.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- 02 photos
- Copie des qualifications ou du diplôme exigé avec relevé de notes de parcours de formation
- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national conforme et légalisée par l'entreprise ou l'administration organisatrice.
- Certificat médical pneumo-phthisique.
- Fiche de renseignements remplie par le candidat a téléchargé du site électronique de la direction générale de la fonction publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz).
- Attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité paraphée par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Attestation justifiant la durée de travail effectuée par le candidat dans le cadre de la réinsertion professionnelle et sociale des jeunes diplômés avec précision du poste occupé le cas échéant.
- Tout document justifiant que le candidat suit une formation supérieure au diplôme exige le cas échéant.
- Tout document justifiant les travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité.
- Certificat de résidence.

Les candidats retenus doivent compléter leur dossier par les documents suivants :

- Acte de naissance n° 12
- 05 photos
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

Délais d'inscription et dépôt des dossiers :

- Les délais de clôture des inscriptions au concours est fixé à 20 jours ouvrable à compter de la date de parution du premier avis dans la presse et les dossiers seront déposé de l'établissement public hospitalier Tipaza. « ABDELKADER TAGZAÏT »

OBS :

Les dossiers incomplets ou reçus après les délais fixés ne seront pas pris en considération

En plus de dépister le cancer du sein

La mammographie, utile pour détecter le risque cardiovasculaire chez les femmes

La mammographie permet de repérer la présence de calcium dans les artères des seins et de prédire les risques cardiaques des femmes, selon une nouvelle étude de l'université d'État de Pennsylvanie (Penn State) présentée le 3 décembre dernier lors du congrès de la Radiological Society of North America.



■ Par Amel B.

Les mammographies pourraient révéler des risques cardiaques cachés chez les femmes. C'est ce que suggère une étude américaine qui montre que certaines images visibles sur les mammographies pourraient alerter, bien avant les symptômes, sur un risque accru d'infarctus ou d'AVC chez les femmes. Présentée lors d'un congrès de la Radiological Society of North America, l'étude menée par des chercheurs de l'université de Penn State, aux États-Unis, suggère que la mammographie n'est pas seulement utile pour dépister le cancer du sein, mais pourrait aussi livrer des informations précieuses sur la santé du cœur. « Certaines images visibles sur ces clichés, jusqu'ici largement ignorées, seraient capables de signaler un risque cardiovasculaire accru, parfois plusieurs années avant l'apparition des symptômes. Au cœur de cette découverte : les calcifications artérielles mammaires. Il s'agit de dépôts de calcium localisés dans les artères du sein, visibles sur certaines mammographies. Loin d'être anecdotiques, elles seraient présentes sur 15 à 25 % des examens de dépistage, selon les estimations des chercheurs », rapporte TOP santé. « Pourtant, elles ne sont que très rarement mentionnées dans les comptes rendus. La raison est simple : jusqu'à présent, ces calcifications n'ont aucun lien démontré avec le cancer du sein. Résultat,

les radiologues ne les signalent généralement pas, alors même qu'elles pourraient fournir un indice précieux sur la santé cardiovasculaire des patientes », ajoute cette même source. Leurs résultats montrent que près d'une femme sur cinq présentait déjà des calcifications lors du premier examen. Surtout, plus ces dépôts de calcium étaient importants ou évoluaient rapidement, plus le risque d'événements cardiovasculaires majeurs augmentait : infarctus, insuffisance cardiaque, AVC ou décès. Chez les femmes les plus concernées, ce risque pouvait aller jusqu'à doubler. Même les femmes qui ne présentaient aucune calcification initiale voyaient leur risque cardiovasculaire augmenter significativement lorsqu'elles en développaient par la suite. L'une des découvertes les plus frappantes a été la rapidité avec laquelle ces calcifications peuvent apparaître ou s'aggraver. Un constat particulièrement préoccupant chez les femmes après la ménopause, période où le risque cardiovasculaire s'accroît, mais où le dépistage reste encore insuffisant. Les chercheurs démontrent ainsi que la mammographie constitue un outil de prévention sans examen supplémentaire. « En effet, contrairement à d'autres outils d'évaluation du risque cardiaque, comme le score calcique coronaire qui nécessite un scanner, l'intérêt des calcifications artérielles mammaires est leur accessibilité. Aucune irradiation supplémentaire, aucun coût additionnel : l'information est déjà là, intégrée aux mammogra-

phies de dépistage réalisées tous les deux ans », précise-t-on. Pour les chercheurs, l'objectif n'est pas d'inquiéter inutilement, mais d'ouvrir la porte à une évaluation plus approfondie du risque cardiovasculaire. Chez les patientes qui présentent des calcifications artérielles mammaires, les chercheurs préconisent de prescrire des examens complémentaires : contrôle de la tension artérielle, bilan du cholestérol et calcul du risque global. Si nécessaire, des mesures préventives adaptées (statines, médicaments antihypertenseurs, modifications du mode de vie) pourraient être mises en place rapidement. Cette découverte intervient dans un contexte de fortes inégalités de prise en charge. Les maladies cardiovasculaires restent sous-diagnostiquées chez les femmes, qui sont souvent prises en charge plus tardivement que les hommes. Utiliser un examen déjà largement intégré aux parcours de prévention féminins pourrait donc représenter un levier précieux pour réduire ces inégalités. Selon les experts, « même si des études complémentaires sont encore nécessaires pour confirmer l'impact clinique de ce repérage systématique, cette piste ouvre de nouvelles perspectives ». Ainsi, à terme, la mammographie pourrait ne plus se limiter au dépistage du cancer du sein, mais devenir un outil clé de prévention cardiovasculaire chez les femmes, bien avant l'apparition des premiers symptômes. »

A. B.

Personnes aux besoins spécifiques

Lancement du guide électronique pour l'insertion économique

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé le guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, visant à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique, indique dimanche un communiqué du ministère. Lancé sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, ce guide

constitue «un outil de référence numérique qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique», précise la même source. La politique du secteur concernant ce volet repose sur «un système de services diversifié au profit de cette catégorie, couvrant l'éducation et l'enseignement spécialisés, l'insertion socioprofessionnelle, les

programmes sociaux, le transport, et les réductions tarifaires». S'agissant de l'accompagnement et de l'insertion économique, le ministère tend à «accompagner les personnes aux besoins spécifiques et à faciliter leur insertion en milieu professionnel, en les aidant à créer leurs propres projets, en consolidant leurs compétences entrepreneuriales, et en facilitant leur accès aux formules de financement et aux dispositifs de soutien», conclut le communiqué.



Le repos profond

Arme ultime contre le stress

En guise de bonne résolution pour démarrer 2026, "New Scientist" nous propose d'en faire le moins possible. Car le repos profond est une façon très efficace de lutter contre le stress et tous les maux qu'il induit, explique la revue britannique. "Chaque année, c'est la même chose", déplore l'hebdomadaire britannique, rapporte un article publié dans Courrier International. Il faut faire "davantage de choses dont vous savez déjà qu'elles vous font du bien. Plus d'exercice physique. Plus de cuisine maison. Des loisirs plus sains." Le problème, c'est que personne n'a vraiment "le temps et l'énergie d'en faire plus". En consacrant sa une au "Pouvoir du repos profond", le magazine scientifique a donc préféré s'intéresser à ces chercheurs qui explorent une autre voie pour "augmenter nos chances de rester en bonne santé plus longtemps". Il s'agit simplement de "perfectionner l'art d'en faire le moins possible sur le plan physiologique". Le repos profond, explique New Scientist, est "un état dans lequel les signaux du corps et ceux du cerveau concordent sur un point fondamental, à savoir que tout va bien et qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Bref, c'est l'exact opposé du stress." Or, on sait que le stress chronique est associé notamment à un vieillissement accéléré et à toute une gamme de maux tels que la dépression, l'anxiété, les maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle, les maladies infectieuses et certains cancers. Pour répondre à cette tension mentale, l'organisme doit dépenser énormément de ressources. D'où l'intérêt du repos profond, qu'Alexandra Croswell, psychologue à l'université de Californie, à San Francisco, définit comme "un état psychophysiological". Au-delà de la simple relaxation, "c'est un mouvement coordonné de l'ensemble des systèmes nerveux, endocrinien et immunitaire vers un état global de sécurité", précise-t-elle au magazine. Cet état, on y accède par différents chemins, comme les pratiques contemplatives, la respiration lente ou le seul fait de passer du temps en compagnie d'un être cher avec lequel on se sent en sécurité. Les effets bénéfiques pour la santé de toutes ces pratiques "résultent de la manière dont elles perturbent la physiologie de la réponse au stress" et réduisent la consommation d'énergie de l'organisme. L'état ultime du repos profond est, en toute logique, le sommeil. L'économie d'énergie réalisée en restant immobile et en respirant plus profondément permet alors "de nettoyer le cerveau et de réparer le corps".

Soudan

Alerte sur une catastrophe humanitaire imminente au Kordofan du Sud

Les trois États du Kordofan Nord, Ouest et Sud connaissent depuis plusieurs semaines de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, contrignant des dizaines de milliers de personnes à fuir.

Un collectif de médecins soudanais a mis en garde contre une catastrophe sanitaire et humanitaire imminente dans la ville de Dilling, dans l'État du Kordofan du Sud, en raison du siège prolongé et des bombardements intensifs menés par les Forces de soutien rapide (FSR). Dans un communiqué rendu public samedi, le collectif a indiqué que la ville de Dalang est la cible de pilonnages quotidiens, faisant des morts et des blessés parmi les civils. Il a relevé que le blocus imposé par les FSR demeure « extrêmement sévère » et fait planer le risque d'un effondrement humanitaire, alors que « les hôpitaux et les structures de santé souffrent de pénuries aiguës de nourriture et de fournitures médicales essentielles ». À cet égard, il a appelé les agences humanitaires et les organisations internationales à intervenir d'urgence pour lever le siège, garantir l'acheminement de l'aide alimentaire et médicale, et assurer la protection des civils et du personnel de santé afin d'éviter une aggravation de la situation. Il a exhorté également la communauté internationale à agir sans délai pour éviter au Kordofan du Sud un scénario similaire à celui d'El-Fasher, passée sous contrôle des FSR le 26 octobre, où des organisations locales et internationales ont fait état de massacres de civils. Les trois États du Kordofan Nord, Ouest et Sud connaissent depuis plusieurs semaines de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR, contrignant des dizaines de milliers de personnes à fuir.



À cause de la neige Près de 300 vols annulés à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol

Près de 300 vols prévus dimanche à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, aux Pays-Bas, ont été annulés en raison des chutes de neige, a annoncé samedi la compagnie KLM, qui anticipe des perturbations sur plusieurs jours. Selon l'Institut météorologique national, des averses de neige accompagnées d'un risque de verglas sont attendues dimanche dans le nord et le centre du pays. Face à ces conditions, la capacité d'utilisation des pistes à Schiphol est réduite. KLM indique ainsi être contrainte d'annuler 295 vols prévus pour le 4 janvier, précise la compagnie sur son site. 295 vols pour le 4 janvier », indique sur son site la compagnie. Ces annulations interviennent à la veille de la rentrée des vacances de fin d'année aux Pays-Bas comme dans d'autres pays européens, à une période où les aéroports sont très fréquentés. Les conditions hivernales, associées à des vents défavorables, avaient déjà obligé KLM à annuler 114 vols vendredi et 73 supplémentaires samedi. « Nous prévoyons que ces conditions météorologiques perdurent et que d'autres annulations suivront », ajoute la compagnie.

Nouvelles procédures pénales L'Indonésie met fin à l'héritage judiciaire colonial

L'Indonésie a marqué vendredi la fin de plus d'un siècle de législation héritée de l'époque coloniale avec l'entrée en vigueur de nouvelles procédures pénales. Le ministre coordinateur des Affaires juridiques, des Droits de l'homme, de l'Immigration et des Services correctionnels, Yusril Ihza Mahendra, a qualifié cette réforme de « jalon historique », selon l'agence de presse publique Antara. « Ce moment ouvre un nouveau chapitre pour une application de la loi moderne, humaine, juste et enracinée dans le Pancasila et les valeurs culturelles indonésiennes », a-t-il déclaré. Le nouveau Code pénal national (KUHP) remplace l'ancien texte fondé sur le Wetboek van Strafrecht voor Nederlandsch-Indië, introduit en 1918 sous l'administration coloniale néerlandaise. Les nouveaux codes judiciaires opèrent un changement de paradigme, s'éloignant d'une logique centrée sur l'emprisonnement au profit d'une approche davantage restaurative, mettant l'accent sur la réhabilitation et la réconciliation. L'Indonésie a proclamé son indépendance des Pays-Bas le 17 août 1945. L'ancien Code de procédure pénale (KUHAP) datait de l'époque du « Nouvel Ordre », sous la présidence du deuxième chef de l'État indonésien, Suharto, en 1981. Selon le rapport, le nouveau dispositif renforce la transparence, protège les droits des victimes et des témoins, élargit les mécanismes de restitution et intègre des systèmes numériques afin d'améliorer l'efficacité de la justice.

Allemagne Un incendie provoque une panne massive et prive 400 45 foyers d'électricité à Berlin

Une panne de courant importante a privé environ 45 000 foyers du sud-ouest de Berlin d'électricité depuis samedi matin, dans un contexte de chutes de neige hivernale. L'incident a été causé par un incendie sur un pont à câbles traversant le canal de Teltow. Selon Stromnetz Berlin, le gestionnaire du réseau, l'incendie, qui a depuis été éteint, a endommagé plusieurs câbles électriques, entraînant une panne affectant environ 45 000 clients résidentiels et 2 200 clients commerciaux dans les quartiers de

Nikolassee, Zehlendorf, Wannsee et Lichtenfelde. Dans le même contexte, les médias allemands ont indiqué que la police et les pompiers sont actuellement en train de mener une opération majeure. Les réparations devraient prendre beaucoup de temps et la police enquête sur l'incident, qu'elle soupçonne être un incendie criminel. Stromnetz Berlin a pour sa part déclaré sur son site Internet que le rétablissement complet du courant pour tous les clients ne pourrait être achevé que jeudi après-midi prochain.



Chine

Le président sud-coréen entame une visite d'État

Le président sud-coréen Lee Jae-myung a entamé dimanche une visite d'État en Chine dans l'espoir de promouvoir la paix dans la péninsule coréenne. Cette visite, la première de Lee Jae-myung en Chine depuis son entrée en fonction en juin, Lee Jae-myung devrait rencontrer le président chinois Xi Jinping au cours de ce voyage. Il s'agirait de leur deuxième rencontre en deux mois seulement, ce que les analystes interprètent comme le témoignage d'un vif intérêt de Pékin pour renforcer sa collaboration économique et le tourisme avec la Corée du Sud. Le président sud-coréen, à la tête d'une importante délégation commerciale, participera demain à Pékin à un forum économique sino-coréen pour discuter de l'élargissement de la coopération dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'énergie propre, des chaînes d'approvisionnement, du tourisme et d'autres secteurs.

Guinée équatoriale

Ciudad de la Paz devient la nouvelle capitale

La Guinée équatoriale a officiellement déplacé sa capitale de Malabo à Ciudad de la Paz dans la province de Djibloho, dans l'est du pays, en pleine forêt équatoriale, selon un décret présidentiel publié samedi. Ce projet avait été lancé en 2008 par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo « pour des raisons stratégiques ». « Ciudad de la Paz (ville de la paix), dans la province de Djibloho est déclarée capitale de la République de Guinée équatoriale », selon les termes du décret présidentiel. Pour la mise en œuvre effective de ce décret, les services de la présidence, les pouvoirs de l'État, les organes constitutionnels, les organismes gouvernementaux et les entreprises publiques de l'État devront prendre dans un délai d'un an toutes les mesures et dispositions nécessaires pour leur transfert et leur installation effective dans la nouvelle capitale. Le chef de l'État de ce petit pays hispanophone d'Afrique centrale a justifié cette décision par la situation géographique de Ciudad de la Paz et son potentiel d'extension « comme l'option idéale pour abriter la capitale de Guinée équatoriale », explique le décret. Parmi les autres motifs ayant poussé les autorités à changer de capitale figure la croissance urbaine rapide des villes de Malabo (ex-capitale politique située sur l'île de Bioko) et Bata (capitale économique sur le continent) au cours des dernières années.

États-Unis

Levée des restrictions sur l'espace aérien des Caraïbes

Le ministre américain des Transports, Sean Duffy, a déclaré que les États-Unis avaient émis des directives aux compagnies aériennes concernant les restrictions imposées à l'espace aérien des Caraïbes, afin de clarifier que ces restrictions prennent fin à minuit, heure de l'Est des États-Unis (05 h 00 GMT), et que les vols peuvent reprendre avec une mise à jour rapide des horaires. Les déclarations de Sean Duffy ont été

faites via la plateforme « X » après l'annulation de centaines de vols par de grandes compagnies aériennes à la suite d'une attaque menée par les États-Unis contre le Venezuela tôt dans la matinée de samedi. De grandes compagnies aériennes américaines, dont United Airlines et Delta, se sont préparées à reprendre les vols dans la région dès ce dimanche. Plus tôt, la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis avait

indiqué dans une note qu'elle avait fermé l'espace aérien aux compagnies américaines « en raison de risques pour la sécurité des vols liés à des activités militaires en cours ». Dans d'autres notes de sécurité adressées aux compagnies aériennes étrangères, l'agence a averti contre le survol de l'espace aérien du Venezuela.



Préparatifs et enjeux

Les Verts en quête de solidité avant leur rencontre face à la RDC

À la veille du match décisif des huitièmes de finale, la sélection nationale doit faire face à plusieurs défis physiques et logistiques. Entre absences pour blessures, incertitudes médicales, et la frustration des supporters privés de tribunes, les Verts restent concentrés sur l'objectif : franchir le cap congolais pour poursuivre leur rêve de titre continental.

■ Par Marouane A.

À la veille du rendez-vous crucial des huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 face à la République démocratique du Congo, la sélection nationale algérienne poursuit sa préparation dans une atmosphère mêlant sérieux et vigilance. Si le groupe affiche une concentration exemplaire, le staff technique doit composer avec plusieurs paramètres, notamment d'ordre physique, à quelques jours d'un match à élimination directe qui ne tolère aucune approximation. La séance d'entraînement effectuée samedi soir s'est déroulée en l'absence du latéral gauche Rayan Aït-Nouri. Touché par une forte grippe, le joueur n'a pas été autorisé à s'entraîner avec ses coéquipiers, une situation qui suscite naturellement des interrogations à l'approche d'un rendez-vous aussi important. Le staff médical a immédiatement pris le dossier en main et soumis le joueur à un traitement spécifique, dans l'espoir de le rendre disponible face aux « Léopards ». Son état sera réévalué dans les prochaines 48 heures, au terme desquelles une décision définitive sera prise concernant sa participation. L'indisponibilité d'Aït-Nouri



vient compliquer davantage la situation du secteur défensif. Samir Chergui et Jaouen Hadjam restent eux aussi à l'écart, toujours convalescents après leurs blessures contractées lors du deuxième match de la phase de groupes face au Burkina Faso, remporté par l'Algérie sur le score de 1-0. Ces absences obligent le sélectionneur national à envisager plusieurs options afin de préserver l'équilibre de l'équipe, en particulier dans les couloirs, face à une sélection congolaise connue pour sa puissance athlétique et sa capacité à se projeter rapidement vers l'avant. Dans ce contexte marqué par quelques incertitudes, une note positive est venue soulager le staff technique. Le défenseur central Mohamed Amine Touga a réintgré le groupe et pris part normalement à l'entraînement collectif.

Les supporters privés de tribunes

Touché lors du dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1), le joueur ne souffrait finalement que d'une légère contusion. Son retour constitue un atout important pour la stabi-

lité de l'axe défensif. En dépit de ces soucis physiques, l'ambiance au sein du groupe demeure saine et studieuse. Les joueurs affichent une grande détermination et semblent pleinement conscients de l'enjeu. Le discours du staff insiste sur la rigueur, la solidarité et la gestion des moments clés du match, des aspects jugés déterminants pour franchir ce cap. En marge de la préparation sportive, un autre sujet préoccupe l'entourage de la sélection : la difficulté pour les supporters algériens d'accéder au stade. De nombreux fans des Verts, ayant fait le déplacement au Maroc, n'ont pas réussi à obtenir de billets pour cette rencontre face à la RDC. Une situation qui suscite frustration et incompréhension et qui risque de réduire la présence algérienne dans les tribunes, un soutien pourtant essentiel dans ce type de rendez-vous. Malgré ce contexte particulier, l'équipe nationale reste focalisée sur l'essentiel. Le match prévu mardi à 17 h 00 face à la RDC s'annonce intense et indécis. Les Verts savent qu'ils devront faire preuve de caractère, de discipline et d'efficacité pour franchir l'obstacle congolais et continuer à nourrir l'ambition d'un nouveau sacre continental.

M. A.

Échos du match face :

RDC : de son côté, la sélection de la RD Congo poursuit également sa préparation. Les Léopards se sont entraînés samedi après-midi à 17 h 00, soit à la même heure que le coup d'envoi du match prévu mardi, dans l'optique de se rencontrer avec les conditions horaires de la rencontre. RETOUR : le latéral gauche congolais de Sunderland (Angleterre) Arthur Masuaku, blessé lors du deuxième match de la phase de groupes face au Sénégal (1-1), sera apte à affronter l'Algérie : «Il travaille en gym.

Sur le terrain, il bosse en solo. Petit à petit, il va rentrer dans le groupe, je pense ce samedi», a indiqué le sélectionneur des Léopards, Sébastien Desabre. SUPPORTERS : Toujours fidèles au rendez-vous, les supporters algériens ne ratent aucune occasion pour afficher leur soutien aux Verts. Chaque jour, ils se regroupent au niveau de leur lieu de résidence, munis d'écharpes et de drapeaux nationaux, arborant avec fierté le maillot de l'équipe nationale, créant une ambiance

chaleureuse et motivante autour de la sélection algérienne à l'approche de ce huitième de finale décisif. RECORD : le capitaine de l'équipe nationale, Riyad Mahrez, et le défenseur Aïssa Mandi sont en passe d'entrer un peu plus dans la légende. Les deux cadres des Verts ont égalé le record de matchs disputés à la CAN, jusque-là détenus par l'ancienne gloire Rabah Madjer, avec 22 rencontres. Mahrez et Mandi dépasseront cette marque mardi, à l'occasion du huitième de finale face à la RD Congo.

Supercoupe d'Algérie 2025

L'affiche MCA-USMA le 17 janvier

L'édition 2025 de la Supercoupe d'Algérie de football, entre le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la coupe), se déroulera le samedi 17 janvier (17 h 00), au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), a annoncé samedi la Ligue de football professionnel

(LFP). «Le MC Alger (champion en titre) et l'USM Alger (détentrice de la coupe) s'affronteront le samedi 17 janvier (17 h 00), au stade Nelson Mandela de Baraki, dans le cadre de la Supercoupe d'Algérie 2025. Un grand derby, qui promet une belle affiche, pleine de suspense», a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Un événement qualifié d'« incontournable » par la LFP, et qui reflète l'engouement du peuple algérien pour le sport-roi. Pour rappel, le MCA est détenteur de la Supercoupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad aux TAB 4-3 après un match nul 2-2.

Ligue 1 Mobilis (mise à jour/12^e journée)

Le CRB domine l'ESBA et prend la 2^e place

Le CR Belouizdad s'est emparé de la deuxième place au classement de Ligue 1 Mobilis de football en battant l'ES Ben Aknoun (2-0, mi-temps 0-0), en match en retard disputé samedi après-midi au stade du 20-Août 1955 (Alger), pour la mise à jour de la 12^e journée du championnat. La première mi-temps a été relativement terne et il a fallu attendre la 82^e minute de jeu pour voir l'attaquant Mohamed Ben Hammouda ouvrir le score en faveur du CRB, avant que son capitaine Abderraouf Benguit ne double

Révélation de la CAN Maza, l'empreinte d'un leader en devenir

Révélation algérienne de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2025, le milieu offensif Ibrahim Maza s'impose progressivement comme l'un des visages marquants des « Verts » lors de cette 35^e édition, après une phase de groupes de haute facture.

À seulement 20 ans, le sociétaire du Bayer Leverkusen (Div. 1 allemande) franchit un cap décisif et confirme, match après match, son importance grandissante dans l'entrejeu de l'équipe nationale.

L'attention s'est portée sur lui dès le premier match face au Soudan (3-0). Entré en jeu à la 60^e minute, Maza a livré une seconde période très convaincante, apportant immédiatement rythme, justesse technique et créativité. Son influence s'est matérialisée par le troisième but algérien inscrit en fin de rencontre (85^e), son premier mais sous les couleurs nationales.

-- La presse étrangère salue ses performances -- Ibrahim Maza a ensuite confirmé lors du deuxième match face au Burkina Faso (1-0). Titularisé, il a livré une prestation à propos d'elle, dictant le tempo et apportant équilibre et justice dans l'entrejeu, ce qui lui a valu d'être désigné logiquement homme du match.

À l'issue de cette rencontre, le joueur est toutefois resté mesuré quant à son statut : « Il est difficile de dire si je serai titulaire à l'avenir ou non. Je suis surtout heureux d'avoir partagé la pelouse avec mes coéquipiers », a-t-il déclaré, illustrant sa modestie et son état d'esprit collectif.

La montée en puissance de Maza s'est poursuivie lors du

dernier match de la phase de groupes face à la Guinée équatoriale (3-1). Buteur et équipe passeur décisif, il a confirmé son influence offensive et son rôle central dans l'animation du jeu algérien, validant définitivement son nou-



veau statut au sein de l'EN.

Ces performances ont rapidement trouvé un écho au-delà des frontières. La presse étrangère n'a pas manqué de saluer les qualités induites du jeune joueur algérien, lui consacrant plusieurs articles, mettant en avant sa vision du jeu, sa maturité et sa capacité à peser dans le rythme des rencontres malgré son jeune âge.

la mise à l'ultime minute du temps réglementaire (90^e/2-0). Une très bonne opération pour le CRB, qui grâce à cette victoire subtilise la place de dauphin à l'USM Alger, au moment où l'ESBA reste scotché à la 8^e place, avec 20 points. Vendredi, en ouverture de ces matchs en retard pour la mise à jour du calendrier, le MC Alger avait consolidé sa première place avec un 32^e point, en ramenant un bon résultat nul de son déplacement chez la JS Kabylie (1-1). Les Verts et Rouges avaient même commencé par mener au score, grâce à leur attaquant international guinéen, Alhassane Bangoura (60^e/0-1), avant de concéder l'égalisation à la 82^e minute de jeu, sur une pénalité du défenseur central Mohamed Amine Madani. Malgré ce nouvel échec à domicile, la JSK parvient à grignoter une petite place au classement général, en rejoignant le CS Constantine au 9^e rang, avec 19 points pour chaque club.

Espagne

Le Barça s'offre le derby, incidents à Valence

Sauvé par son gardien Joan Garcia, le FC Barcelone a arraché une victoire précieuse dans la course au titre sur la pelouse de son voisin de l'Espanyol samedi au terme d'un derby houleux (2-0) grâce à deux buts sur le gong de Dani Olmo et Robert Lewandowski.

Entrés en jeu en seconde période, le milieu offensif espagnol (86^e, 1-0) et le buteur polonais (90^e, 2-0), tous les deux servis par le jeune Fermín López, ont offert au Barça un premier succès en 2026, dans l'ambiance hostile de Cornellà. Cette neuvième victoire de suite en championnat, rendue possible par les parades du gardien catalan Joan Garcia, logiquement élu homme du match, permet au champion en titre (1^{er}, 49 points) de prendre sept points d'avance sur le Real Madrid (2^e, 42 points), opposé dimanche (16 h 15) au Bétis Séville (6^e, 28 points).

Le portier blaugrana, transféré cet été pour 25 millions d'euros, a écoeuré son ancien club, répondant aux sifflets et aux insultes avec plusieurs interventions décisives, dont six arrêts de grande classe (20^e, 39^e, 55^e, 63^e, 70^e, 76^e) pour maintenir son équipe dans la rencontre.

Malmenés, les hommes d'Hansi Flick ont trouvé la faille en toute fin de match sur deux percées de l'électrique Fermín López, conclues par une frappe enroulée en pleine lucarne de Dani Olmo (86^e) et un ballon piqué de Robert Lewandowski (90^e).

«Nous ne méritons probablement pas cette victoire. (...) Je tiens vraiment à remercier Joan Garcia. Il a été incroyable. C'est l'un des meilleurs gardiens du monde. Nous avions parlé du contexte de ce soir, mais il est resté lui-même, tranquille et confiant. Encore un match sans encaisser de but pour lui», s'est réjoui le technicien allemand en conférence de presse.

Incidents à Valence

Plus tôt dans la soirée, les joueurs de Valence, corrigés (4-1) par le Celta Vigo (7^e, 26 points), ont été violemment pris à partie à leur retour à l'aéroport par une centaine de supporters furieux des résultats médiocres de leur équipe, désormais 18^e, et réclamant le départ de leur entraîneur Carlos Corberán et du propriétaire singapourien Peter Lim.

Le club a immédiatement condamné «fermement» ces incidents dans un communiqué sur X, en publiant une photo d'une des vitres du bus officiel de l'équipe brisée par des projectiles.

Sur le plan sportif, Villarreal (3^e, 38 points) a récupéré provisoirement sa place sur le podium en allant s'imposer (3-1) chez le promu Elche (9^e, 22 points), grâce notamment à l'ancien Lyonnais Georges Mikautadze, buteur et passeur décisif.

Toujours inconstant, l'Athletic Bilbao (8^e, 24 points), futur adversaire du Barça en demi-finale de la Supercoupe d'Espagne mercredi, a dû se contenter d'un nul (1-1) dans le derby basque face à son voisin Osasuna (12^e, 19 points).

Angleterre Arsenal égal à lui-même

Le leader Arsenal, même bousculé à Bournemouth (3-2), a poursuivi sa marche triomphale avec l'assurance d'un champion en puissance, samedi dans une Premier League où Wolverhampton a enfin gagné un premier match. Les «Gunners» n'ont pas tout maîtrisé ni tout bien fait, un scénario déjà vu ces dernières semaines, mais ils ont réussi comme souvent à sortir vainqueurs d'un duel indécis. Ce quinzième succès en vingt matches permet de conserver six points d'avance sur Aston Villa (2^e, 42 pts), tombeur de Nottingham Forest plus tôt (3-1), et d'accroître la pression sur Manchester City (3^e, 41 pts), hôte de Chelsea dimanche.

Les Londoniens courrent après un premier titre en championnat depuis 2004 et la prochaine journée pourrait ressembler à un passage de témoin puisque Liverpool, le champion sortant, leur rend visite jeudi.

Italie

La Juventus démarre mal l'année

La Juventus Turin et Jonathan David ont bien mal débuté 2026 : la Vieille Dame a archi-dominé Lecce samedi mais a dû se contenter d'un point à domicile (1-1) après un penalty raté par l'international canadien. La Juve est tombée de haut. Alors qu'elle avait remporté ses trois précédents matches de Serie A, elle n'a pas trouvé la clé face à un mal classé (16^e).

C'est même Lecce qui a rallié les vestiaires en tête à la pause grâce au Zambien Lameck Banda (45^e+1), opportuniste après un mauvais dégagement d'Andrea Cambiaso. Si Weston McKennie, servi par le toujours précieux Kenan Yıldız, a rapidement égalisé (49^e), les Bianconeri n'ont ensuite pas réussi à concrétiser leur nette domination. Ils ont tiré 26 fois au but, en cadrant à six reprises, quand Lecce n'a mis à l'épreuve Michele Di Gregorio qu'à... deux reprises, pour un total de six tirs. La différence ? Le gardien de Lecce Wladimiro Falcone, qui a préservé le nul de son équipe dans le final avec un arrêt spectaculaire sur un tir de David (89^e), avant que Yıldız ne trouve le montant gauche dans le temps additionnel (90^e+4).

Et aussi la panne de confiance de David. Depuis son arrivée en provenance de Lille l'été dernier, l'attaquant canadien n'a fait mouche qu'une seule fois en championnat, en août.

Depuis, malgré sept titularisations, il n'a plus marqué et la presse italienne rapporte régulièrement que le Canadien de 25 ans a du mal à s'intégrer dans le vestiaire bianconero.

Ses coéquipiers, Yıldız en tête, ont pourtant voulu prouver le contraire et booster sa confiance en le chargeant de tirer le penalty accordé à la 66^e minute après une main dans la surface d'un joueur de Lecce.

Panenka ratée

Mais David, qui a voulu surprendre Falcone avec une panenka, a complètement manqué son geste et sa tentative, trop molle, a

été détournée du pied par le gardien de Lecce. Son entraîneur Luciano Spalletti n'a toutefois rien trouvé à redire : «Il est l'un de nos tireurs de penalty, il les tire très bien, il a montré qu'il avait du

caractère en choisissant de frapper dans l'axe et il a fait ce qu'il devait faire», a-t-il insisté.

L'ancien sélectionneur de l'Italie, arrivé à Turin en novembre, a en revanche regretté «l'absence de (ses) joueurs au premier plateau sur plusieurs situations qui auraient pu nous être favorables».

La Juventus se rapproche provisoirement à un point du podium (4^e, 33 points), et à cinq (et un match en plus) de l'AC Milan, vainqueur à Cagliari (1-0) vendredi en ouverture de cette 18^e journée.

L'Inter Milan, 2^e avec 36 points et deux matches en moins que la Juventus, reçoit

Aiglons, qui leur a permis d'égaliser contre Strasbourg et d'ouvrir sans faux pas l'ère Puel après l'échec de Franck Haise (13^e place). Joaquin Panichelli avait ouvert le score dans cette partie animée.

De son côté, l'Anglais Liam Rosenior a peut-être connu son dernier match sur le banc alsacien, avant un départ vers Chelsea, de la même galaxie Blue Co. Il quitterait le club sur une note amère après un très bon début de saison, puisque Strasbourg (7^e, 24 points) est désormais distancé par le train de tête.

Car aux cinquième et sixième places, Lyon et Rennes (30 points) ont tous deux gagné samedi, profitant d'exclusions côté moné-

gasque et lillois. Un doublé de Sula, notamment, a scellé la rencontre à Louis-II, ainsi que le carton rouge de Coulibaly.

Pour leur part, les hommes de Habib Beye, sereins malgré la détermination des Lillois à ne pas craquer, ont fait la différence par Frankowski et Merlin après l'exclusion d'Alexandro.

Lille reste quatrième avec 32 points. Quant à Monaco, le début de mandat de Sébastien Pocognoli est décidément compliqué, avec une troisième défaite d'affilée et une 9^e place loin des standards du club, deuxième puis troisième lors des deux dernières saisons.

Samedi, le quinzième Bournemouth a donné du fil à retordre à l'équipe de Mikel Arteta, bousculée par séquences, notamment en début et en fin de match.

Vanilson a profité d'une bourde inhabituelle de Gabriel (10^e, 0-1), mais le roc défensif brésilien s'est vite rattrapé en égalisant (16^e, 1-1). Un doublé de Declan Rice (54^e, 71^e) a suffi au bonheur des «Gunners», qui ont tremblé après la réduction du score de Junior Kroupi (76^e, 3-2).

Les «Cherries» ont poussé après le sixième but en Premier League du jeune attaquant français, tout juste entré. L'arbitre a sifflé la fin du match alors qu'ils attaquaient, ce qui a provoqué leur colère. Contre Nottingham Forest, Aston Villa s'est remis d'aplomb après la claque reçue mardi à Arsenal (défaite 4-1), terminé d'une série de onze victoires toutes compétitions confondues.

France

Lyon assomme Monaco

Monaco a été battu à domicile par Lyon (3-1), comme le LOSC par Rennes (2-0), samedi pour la 17^e journée de Ligue 1, qui a vu le Nice de Claude Puel prendre un point encourageant face à Strasbourg.

C'est Elye Wahi, tout juste recruté par les

Aiglons, qui leur a permis d'égaliser contre Strasbourg et d'ouvrir sans faux pas l'ère Puel après l'échec de Franck Haise (13^e place). Joaquin Panichelli avait ouvert le score dans cette partie animée.

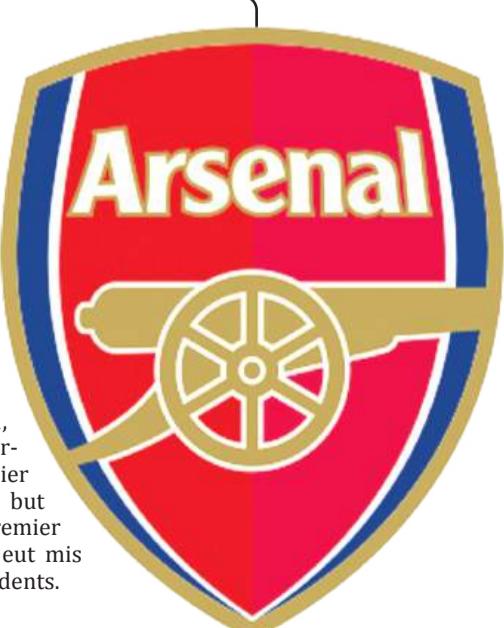
De son côté, l'Anglais Liam Rosenior a peut-être connu son dernier match sur le banc alsacien, avant un départ vers Chelsea, de la même galaxie Blue Co. Il quitterait le club sur une note amère après un très bon début de saison, puisque Strasbourg (7^e, 24 points) est désormais distancé par le train de tête.

Car aux cinquième et sixième places, Lyon et Rennes (30 points) ont tous deux gagné samedi, profitant d'exclusions côté moné-

gasque et lillois. Un doublé de Sula, notamment, a scellé la rencontre à Louis-II, ainsi que le carton rouge de Coulibaly.

Pour leur part, les hommes de Habib Beye, sereins malgré la détermination des Lillois à ne pas craquer, ont fait la différence par Frankowski et Merlin après l'exclusion d'Alexandro.

Lille reste quatrième avec 32 points. Quant à Monaco, le début de mandat de Sébastien Pocognoli est décidément compliqué, avec une troisième défaite d'affilée et une 9^e place loin des standards du club, deuxième puis troisième lors des deux dernières saisons.



Le milieu écossais a participé activement au re-

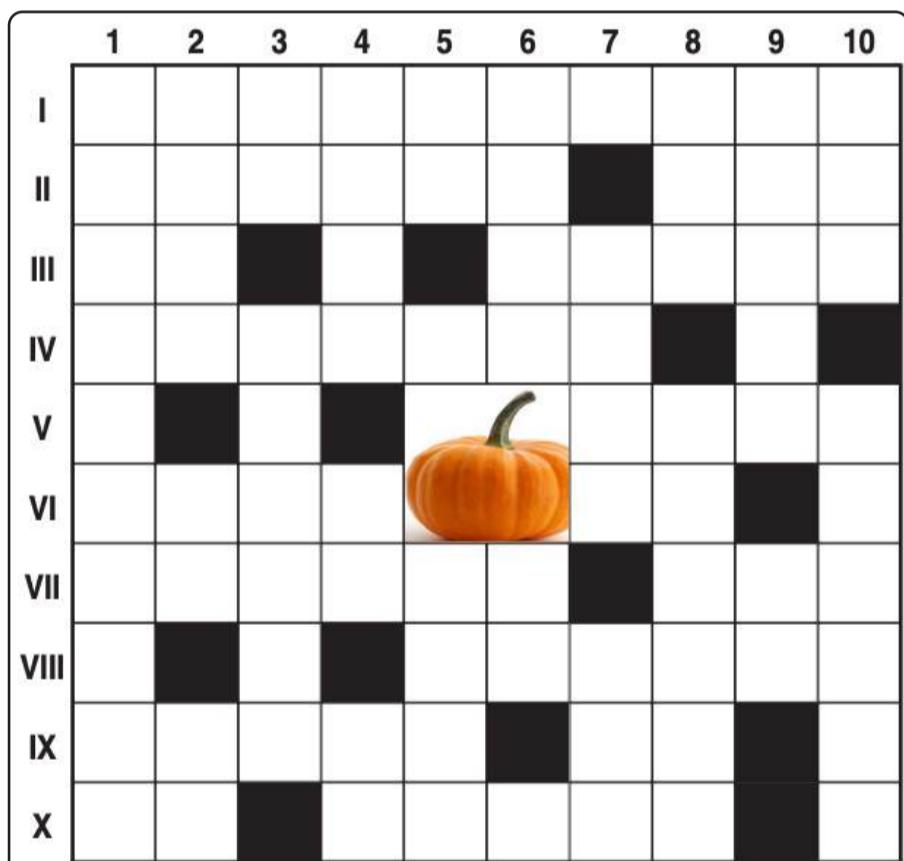
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Un légume qui se transforme en carrosse pour Cendrillon. II. Un désodorisant, c'est fait pour masquer les mauvaises Un liquide indispensable à la vie. III. Adjectif démonstratif. Au-dessus du rez-de-chaussée, c'est le premier IV. Très connu. V. Coupe la laine des moutons. VI. Jour de fête et de cadeaux. Fait la liaison entre deux parties d'une phrase. VII. Atteint de la rage. Personne : il n'y a pas ... qui vive. VIII. Complètement stupéfaits. IX. Toute petite lumière. Négation. X. Dans. Je me suis moqué d'elle devant tout le monde, maintenant elle est

VERTICALEMENT

1. Rouge à points noirs, on l'appelle la "bête à bon Dieu". 2. Pensée. Pronom indéfini. Chiffre proche de zéro. 3. Pronom personnel. Plante qui grimpe le long des murs. 4. comme un renard. Note de musique. Des rayons du soleil contre lesquels il faut se protéger. 5. Métal jaune. C'est là qu'on prend le train. 6. Abîmer...toi ! Viens ici. 7. $0 + 0 =$ la à Toto. La première page du journal. 8. Prénom féminin. Une sorte de phoque qu'on voit dans les cirques. 9. Le bord de mer dans les îles du Pacifique. Note de musique. 10. Obtenu. A la station service, on choisit entre ou essence.



MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New York)

ALBUM
ATELIER
AUBERGE
AVEUGLE
BADGE
BENEVOLE

BLEU
BONBON
BOURSE
BOUTURE
CANARD
CHEMIN

CHERI COMBINE CRASSE DEGUSTER DEVOIR ENDOLOPI

EQUIPE FLAMME JOURNAL OBEIR OVNI

PLOMB
REFUS
ROMARIN
SURIMI
TIMBRE
TRONG

D A J T T R O N C H L S
E P L O M B O U R S E U
V E E A U B E R G E E R
O N A Q N R A E E N L C I
I I L O U E E N D B O A M
R B B T E I O A G V N I
I M U T R L P C L E A C
E O M A O E G E H N R H
B C M R E T S U G E D E
O O I F L A M M M E B R M
R E S S A R C I N V O I
T I M B R E F U S E A N

SUDOKO

SUDOKU



— LES MOTS CROISÉS

SOLUTION



Patrimoines vestimentaires

Le costume masculin algérien, une histoire plurielle

De la Régence d'Alger aux sociétés berbères de l'intérieur, le costume masculin algérien raconte une histoire longue, faite de circulations culturelles, de hiérarchies sociales et d'adaptations au climat. Gilets brodés d'or, burnous de laine, gandouras estivales et coiffes multiples composent un paysage vestimentaire d'une grande richesse, encore perceptible aujourd'hui.

■ Samy Terki

Le costume masculin algérois s'est longtemps distingué par une élégance fondée sur la superposition et la finesse des matières. Au cœur de cette tenue figurait la bdiyya, ensemble de deux gilets en velours ou en satin, richement brodés de fil d'or. La dakhliya, portée à l'intérieur, se caractérisait par sa fermeture serrée à l'aide de boutons de passementerie, tandis que la barrâya, extérieure, restait le plus souvent ouverte. Cet ensemble était recouvert d'une veste inspirée du djababouli, pièce emblématique de la période ottomane, et complété par un sarouel taillé dans un lainage gris. Avec le temps, la tenue a évolué. La chemise (qmedja) s'est accompagnée d'un gilet boutonné sur toute la longueur, doté d'un col officier. Le sarouel, parfois maintenu par une ceinture (h'zam), pouvait autrefois adopter différentes teintes, le blanc étant particulièrement prisé par les anciens. En hiver, l'Algérois se protégeait du froid à l'aide du burnous ou de la djellaba, confectionnés en drap de laine aux couleurs variées. L'été, la gandoura, héritière de la dora'a, s'imposait comme vêtement de prédilection, le plus souvent blanche. Aux pieds, les babouches dominaient, parfois concurrencées par les çababit, d'inspiration européenne. À Tlemcen, autre grande capitale historique, la garde-robe masculine associait le haïk, le burnous, la kachabia (longue tunique de laine) et la 'abia, sa version en soie. La gandoura de cotonnade blanche, appelée dorra'a, y occupait également une place centrale. Dès le XIV^e siècle, Ibn Khaldoun saluait la renommée des haïks et burnous tlemcéniens, appréciés bien au-delà du Maghreb, jusqu'en Orient et en Occident. Le burnous noir de Mascara, tissé de laine naturelle, était



quant à lui recherché par les soldats de la Régence d'Alger.

L'habillement masculin s'enrichissait encore de la chemise (qmedja), de la veste de drap ou de toile (ghlila), de gilets sans manches (mqafel), du sarouel et de la djellaba. En hiver, le choix du burnous signalait souvent le rang social, en laine d'agneau noir (khidous), en poil de chameau (oubar) ou en laine blanche bouclée (mah'arbel), produite à Tlemcen. L'été, on lui préférait une version plus légère ou la djellaba tlemcénienne, blanche, grise ou rayée. Le citadin optait volontiers pour la gandoura blanche, aujourd'hui réalisée en drap, soie ou gabardine, déclinée en beige, marron, bleu foncé ou gris. À Constantine, la tenue masculine ancienne reposait sur les mêmes fondamentaux, gandoura ou dorra'a, burnous et haïk. Sous la Régence, trois vestes complétaient cet ensemble : la bdiyya, proche du gilet ; le djababouli, reconnaissable à ses parements brodés ; et la kebaya, sans manches mais richement ornée, laissant apparaître celles de la ghlila. Aujourd'hui encore, le Constantinois porte la qmedja, le sarouel ample et plissé, le burnous et la ceinture h'zam. Les babouches sont réservées à l'intérieur, les çababit à l'extérieur. La gandoura, jadis en soie tissée, est désormais en coton l'été et en drap assorti au burnous l'hiver. La kebaya, dépourvue de ses broderies, subsiste parfois sous une gandoura ou un veston contemporain. Les couvre-chefs témoignent eux aussi de cette diversité. Longtemps, les hommes se contentèrent du haïk ou de la capuche du burnous. Puis apparut la 'arraqiya, petite calotte blanche encore très répandue, parfois accompagnée d'un voile de mouseline formant l'amama. La chéchia locale et le tarbouche d'origine turque complètent cet éventail, révélant l'hybridité vestimentaire des grandes villes algériennes. Les

origines de ces habits sont antérieures au XVI^e siècle. Bien avant l'époque ottomane, voyageurs et historiens, au premier rang desquels Ibn Khaldoun, décrivaient déjà les deux pièces fondamentales du costume berbère, le haïk et le burnous. Le haïk, longue étoffe rectangulaire de laine, s'enroulait deux fois autour du corps. Avec le temps, la djellaba (thajellav en kabyle) et l'abaya vinrent enrichir cet ensemble. Signalée au Mzab dès le XVIII^e siècle sous le nom de tabersem, la 'abaya était en laine pour l'hiver et en cotonnade pour l'été. Si le haïk et l'ancienne dorra'a ont aujourd'hui disparu du vestiaire berbère, le burnous, la djellaba et la gandoura demeurent largement portés. En Kabylie, le modèle aqchabi (issu du mot arabe qechabia) prolongé d'un capuchon tissé avec le vêtement s'est imposé. Le burnous y est traditionnellement blanc, tandis que la gandoura se décline en blanc, bleu foncé ou en couleurs variées. Chez les Chaouis, l'habit masculin associe une chemise à fronces d'inspiration turque, un sarouel ample et une gandoura. Dans le Mzab, les tenues hivernales comprennent la gandoura, le khemri, la tajerbit ou la jerbiya. Le sarouel mozabite, particulièrement large et plissé, descend jusqu'aux mollets et est maintenu par une ceinture de cuir appelée sebta. Les Mozabites ont également adopté certains éléments citadins, comme le gilet porté sous la qmedja. La coiffe reste un marqueur fort des appartennances régionales. Au Mzab, la 'arraqiya blanche domine, parfois recouverte d'un chèche. Chez les Chaouis, le gennour (chéchia blanche ou rouge entourée d'un turban, le plus souvent blanc ou jaune pâle) distingue notables et anciens. Autant de signes visibles d'un patrimoine vestimentaire algérien qui raconte une histoire sociale, culturelle et politique toujours à l'œuvre.

S. T.

Un programme haut en couleurs pour le Nouvel An amazigh

Un programme riche et varié, comprenant plusieurs activités culturelles, a été arrêté pour la célébration du Nouvel An amazigh, prévu du 10 au 12 janvier dans la wilaya de Béni Abbès, avec l'organisation de la 6^e édition du prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, a indiqué, mercredi passé à Alger, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad. Lors d'une conférence de presse au siège de la Télévision algérienne, consacrée à la présentation du programme des festivités nationales du Nouvel An amazigh (Yennayer 2976), M. Assad a précisé que le slogan retenu pour l'édition de cette année, « De Beni Abbès... Yennayer brille pour l'Algérie victorieuse », reflétait « la fierté d'appartenir à une Algérie une et invisible et à une Algérie victorieuse ». Dans ce sillage, il a annoncé le départ de la caravane nationale dédiée à cette manifestation le 9 janvier, de la gare ferroviaire de l'aéroport « Houari Boumediene » vers Abadla (wilaya de Béchar), puis par voie terrestre vers la wilaya de Béni Abbès. Il a souligné que cette caravane incarne « la richesse et la diversité culturelle dont regorge l'Algérie, à l'instar de la langue amazighe dans ses différentes variantes linguistiques ». Cette manifestation sera marquée par l'organisation de plusieurs activités culturelles, dont l'inauguration d'une fresque artistique à Béni Abbès intitulée « L'arabe et le tamazight », réalisée sous la supervision du Musée public national de la calligraphie islamique à Tlemcen, a-t-il ajouté. Un espace sera également dédié au « marché de Yennayer », comprenant des stands réservés aux livres pour permettre aux auteurs et créateurs de promouvoir leurs œuvres, ainsi que des stands dédiés aux start-up, a-t-il précisé. Le programme prévoit également une conférence scientifique sur « la dimension historique et civilisationnelle de la fête de Yennayer et son lien avec le calendrier agricole », ainsi que des spectacles artistiques et des expositions d'artisanat et de métiers traditionnels illustrant la richesse du patrimoine amazigh national. Il est également prévu l'organisation d'un atelier de traduction de certains ouvrages de l'arabe vers le tamazight, ainsi qu'un forum participatif destiné aux enfants sous le thème « Yennayer, symbole de diversité et d'unité ». Assad a ajouté que le nombre de participants à la 6^e édition du Prix du président de la République pour la littérature et les langues amazighes a atteint 103 candidats, à titre individuel ou dans le cadre de centres de recherche ou d'associations, soulignant que le prix porte sur quatre axes : la littérature et la traduction, le patrimoine immatériel, la linguistique, et la recherche technologique et la numérisation. Évoquant le programme du HCA pour l'année 2026, l'intervenant a indiqué que ce dernier prévoit plusieurs volets, dont l'accompagnement de projets de recherche et l'organisation d'ateliers au profit des journalistes, en plus de la poursuite du développement de plateformes numériques. Dans ce cadre, une nouvelle plateforme destinée aux inspecteurs de la langue amazighe sera lancée.

De la télévision à la scène, les jeunes voix d'« Alhane Wa Chabab » à l'épreuve du public

À la salle Ibn Khaldoun, à Alger, trois anciens candidats de l'émission télévisée Alhane Wa Chabab (Ismahane Menacer, Zina Laârab et Imad Eddine Gnawa) ont fait leurs premiers pas face au public depuis leur passage remarqué à l'écran. Une rencontre attendue, marquée par une diversité de répertoires et une volonté affirmée de s'inscrire durablement dans le paysage musical algérien. Tout au long de la soirée, les artistes ont su instaurer une proximité rare avec un public certes réduit, mais attentif et chaleureux, ponctuant chaque prestation d'applaudissements et de youyous. Ismahane Menacer a ouvert la soirée avec une interprétation élégante de chants andalous. Portée par une rythmique précise et une maîtrise vocale affirmée, elle a donné à entendre les subtilités d'un patrimoine musical exigeant, avant d'opérer une transition vers des sonorités

hawzi plus rythmées, témoignant d'une aisance certaine dans le passage d'un registre à l'autre. Zina Laârab a ensuite investi la scène avec un « répertoire » puisé dans la chanson kabyle. Sa voix, chargée d'émotion, a mis en valeur la richesse poétique et mélodique de ce patrimoine profondément ancré dans la mémoire collective. Chaque morceau a trouvé un « écho » immédiat auprès du public, sensible à cette interprétation sincère et respectueuse de la tradition. Le moment le plus intense de la soirée est venu avec l'entrée en scène d'Imad Eddine Gnawa, originaire de Ouarzazate. Luth à la main, il a rapidement électrisé la salle. Dès les premières notes de Ben Bouziane, chanson emblématique, l'adhésion du public a été immédiate. L'artiste a interprété quatre titres, dont trois inspirés du style « Amine Amine », popularisé par le groupe Gaâda Diwan Béchar, ainsi que

Lah Yahdik ya Samra, référence incontournable du folklore sahraoui. L'un des temps forts de sa prestation fut la reprise d'une chanson targuée de Kader Terhanin. À travers cet hommage appuyé, Imad Eddine Gnawa a tenu à saluer l'influence décisive de cette figure de la musique targuie sur son parcours artistique. Une filiation revendiquée, qui inscrit son travail dans une continuité respectueuse de la tradition, tout en revendiquant une ouverture vers de nouvelles formes. En marge du concert, l'artiste a confié son ambition d'enregistrer prochainement trois titres en studio. Son projet : moderniser le folklore sahraoui en revisitant des chansons anciennes afin de leur donner une nouvelle lecture, capable de toucher un public plus large, y compris au-delà des frontières algériennes. La soirée s'est également déroulée en présence du directeur artistique

d'Alhane Wa Chabab, Amer Bahloul, ainsi que des professeurs des trois artistes. Se disant « fier du parcours accompli par ces jeunes talents », il s'est déclaré ému de les voir se produire pour la première fois sur scène après leur expérience télévisuelle. Il a souligné, à cette occasion, le rôle central de l'Établissement Arts et Culture dans la promotion des jeunes artistes, estimant que leur offrir des espaces d'expression constitue « l'essence même d'une véritable institution culturelle ». Ismahane Menacer et Zina Laârab poursuivront cette aventure scénique dès le 6 janvier prochain, à la maison de la culture de Tizi Ouzou, où elles se produiront aux côtés de trois autres jeunes talents à l'occasion de Yennayer. Un concert gratuit, placé sous le signe de la transmission et de l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes.

Je n'ai pas peur d'une armée de lions menée par un mouton, j'ai peur d'une armée de moutons menée par un lion.

Alexandre le Grand

Métro d'Alger :
service normal et fréquence renforcée aux heures de pointe

La société exploitante du métro d'Alger a annoncé hier sur sa page Facebook que le service du métro opérait normalement et sans interruption. Elle a également précisé qu'elle maintiendrait la continuité du transport quotidiennement, de 5 h à 22 h. Par ailleurs, la société a indiqué qu'elle déploie tous les efforts nécessaires pour garantir une fréquence régulière d'un train toutes les cinq minutes durant les heures de pointe, dans le but de faciliter les déplacements des usagers et d'assurer des conditions de voyage optimales, comme indiqué dans le même communiqué.

MC Alger :
Chahreddine Boukholda, première recrue hivernale

Chahreddine Boukholda est la première recrue hivernale du MC Alger. Le transfert du désormais ex-milieu de terrain du MC Oran a été officialisé samedi par les deux formations mouloudéennes. Le mercato hivernal est lancé chez le champion d'Algérie en titre. En effet, le Doyen vient de renforcer son secteur offensif en s'attachant les services de l'un des joueurs les plus en vue du moment. Statistiquement, Boukholda (29 ans), formé à l'AS Monaco, a été l'un des artisans de la bonne première partie de saison réalisée par les Hamraoua (4e - 22 pts). Le natif de Marseille a signé quatre réalisations et délivré quatre passes décisives, et ce, en 12 apparitions sous la tunique rouge et blanche. En attendant de connaître l'identité des autres recrues des Vert et Rouge, notamment celles appelées à fortifier l'arrière-garde du leader de la Ligue 1 Mobilis, le nom d'Ishak Boussouf revient sans cesse comme étant sur le départ. Selon plusieurs sources, le MCA et l'ex-Belouizdadi seraient parvenus à un accord pour une séparation à l'amiable. Arrivé cet été du côté de Bab El Oued, l'attaquant de 24 ans, qui s'est fait connaître sous les couleurs de l'ES Sétif, n'a jamais réussi à s'imposer au sein de l'effectif dirigé par le technicien sud-africain Rhulani Mokwena.

Oran :
arrestation d'un gang dangereux suite à la viralité de leurs vidéos sur TikTok

Les forces de sécurité de la wilaya d'Oran ont réussi à démanteler un gang de quartier réputé pour sa dangerosité, avec l'arrestation de 13 individus. Cette opération fait suite à la diffusion massive de vidéos sur les réseaux sociaux, notamment TikTok, montrant les membres du groupe en train de promouvoir la violence, d'inciter à des querelles entre habitants, et de recruter des mineurs pour renforcer leurs activités illicites. Selon un communiqué de la police d'Oran, l'enquête s'est appuyée sur l'analyse de ces vidéos, qui révélaient une volonté de semer la terreur dans plusieurs quartiers résidentiels. Les individus arrêtés étaient également impliqués dans des activités de trafic de drogues, notamment des substances dures, ainsi que dans des affaires d'immigration clandestine. Ils ont été identifiés comme des acteurs d'un réseau transfrontalier opérant dans plusieurs secteurs criminels. L'intervention a permis la saisie de 17 armes blanches de différentes tailles, de deux chiens de race « malinois » utilisés pour commettre certains actes violents, ainsi que de deux véhicules, deux motos, un bateau motorisé de 70 chevaux, une combinaison utilisée pour l'immigration illégale, et une somme d'environ 28 millions de centimes. Une procédure judiciaire a été engagée, et les suspects ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur mise en détention dans le cadre de cette affaire.

Des pluies orageuses et des chutes de grêle attendues du lundi au mercredi sur plusieurs wilayas

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, sont attendues du lundi au mercredi sur plusieurs wilayas, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis hier dimanche par l'Office national de météorologie. Le BMS, qui place les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent,

Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Mascara, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira en vigilance orange, concerne les périodes allant du lundi à 15 h au mercredi à 6 h, avec des quantités de pluie oscillant entre 40 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 70 mm.

Le Président Tebboune met fin aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie

Le président Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué publié hier.

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Lundi 05 Janvier 2026//N° 1242// PRIX 20DA

Innovations agricoles au Sahara

El-Meniaa, pionnière dans la culture des truffes

Dans la wilaya d'El-Meniaa, des initiatives de culture de truffes, surnommées Terfess, ont récemment fait preuve de résultats prometteurs, créant ainsi de nouvelles opportunités agricoles pour la région.



Djelloul Chayèche, un exploitant agricole local, a déclaré à l'APS avoir réservé une part importante de son exploitation à la production de Terfess, issu de la famille des tubérosées. Il recourt à des techniques modernes parfaitement adaptées aux caractéristiques du milieu saharien. Le Terfess, qui poussait jusqu'à présent à l'état sauvage dans cette zone aride, est désormais cultivé sur deux pivots d'irrigation de 30 hectares chacun, ainsi que sur une parcelle supplémentaire de 5 hectares. Ces surfaces permettent d'atteindre un rendement moyen oscillant entre 10 et 15 quintaux de truffes par pivot. Pionnier parmi les investisseurs agricoles de la région, M. Chayèche s'illustre également dans les cultures stratégiques comme les céréales et les fourrages, ainsi que dans l'élevage. Il souligne que la méthode culturelle du Terfess a été introduite depuis les pays du Golfe, notamment du Qatar. Cette technique repose sur une préparation optimale du sol, une qualité irréprochable de l'eau et le respect des périodes de culture automnales,

accompagnés d'un cycle d'irrigation rigoureusement planifié pour assurer la récolte en hiver. Selon ses explications, des extraits de Terfess sont pulvérisés sur les terrains irrigués avec l'eau douce souterraine abondante dans la région d'El-Meniaa. Cette production se fait sans aucun apport d'engrais chimiques, ce qui confère au Terfess le statut de produit naturel et entièrement biologique. Différentes variétés de Terfess, notamment rouge, blanche et ocre, sont cultivées sur l'exploitation de M. Chayèche. Ces variétés sont non seulement distribuées dans diverses wilayas du pays, mais également exportées vers les pays du Golfe et certaines nations européennes, où elles figurent parmi les mets gastronomiques raffinés servis dans les hôtels et restaurants haut de gamme. Fort des résultats encourageants obtenus dans la wilaya d'El-Meniaa, l'expérience a été étendue à plusieurs jeunes exploitants agricoles qui ont bénéficié d'une transmission de savoir-faire. Cette initiative a contribué à établir le Terfess comme un pilier clé de l'économie agricole locale, en particulier

dans les communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal. Au cours des dernières saisons agricoles, des systèmes d'irrigation modernes, comme l'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, ont été adoptés pour optimiser l'utilisation des ressources en eau et améliorer les rendements. Ce mode de culture suscite un vif intérêt chez les agriculteurs pour son fort potentiel économique, particulièrement à l'exportation. Très apprécié sur le marché national pour sa saveur exceptionnelle et ses vertus thérapeutiques en médecine traditionnelle (notamment dans le traitement des affections oculaires et allergiques), le Terfess se négocie actuellement à des prix variant entre 14 000 et 20 000 DA/kg. Ces réussites agricoles témoignent du potentiel remarquable de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniaa. La région offre des produits de haute qualité et à forte valeur ajoutée, susceptibles de jouer un rôle clé dans la diversification de l'économie nationale et dans le renforcement de la sécurité alimentaire, selon les acteurs locaux du secteur agricole. R.N.

Mustapha Tatah, doyen des professeurs de mathématiques à Béjaïa, est décédé

■ Aïda Mouni

La ville de Béjaïa a perdu, hier, l'une de ses grandes figures intellectuelles. Mustapha Tatah, doyen des professeurs de mathématiques et référence majeure du monde éducatif algérien, est décédé à l'âge de 72 ans, suscitant une vive émotion bien au-delà des murs du lycée Ibn Sina, où il a longtemps enseigné. L'annonce de sa disparition a provoqué une réaction immédiate dans les milieux universitaires, scientifiques et pédagogiques. Anciens élèves, enseignants et institutions ont salué la mémoire d'un pédagogue rigoureux, unanimement reconnu pour son exigence intellectuelle et son engagement constant

en faveur de la transmission du savoir. Originaire de la région d'Aït Djellil, Mustapha Tatah avait effectué l'ensemble de sa scolarité à Béjaïa avant de poursuivre des études supérieures à l'Institut algérien du pétrole de Boumerdès, puis à l'université Mentouri de Constantine, où il s'est formé aux mathématiques. Il rejoint en 1976 le lycée Ibn Sina, qu'il ne quittera qu'à sa retraite en 2008, marquant plusieurs générations d'élèves. Au-delà de l'enseignement, le défunt s'est distingué par son rôle central dans la structuration de la vie scientifique locale et nationale. Il fut l'un des initiateurs du Printemps des Olympiades de mathématiques en 1996 et parti-

cipa à l'organisation annuelle des Journées des mathématiques à Béjaïa, placées sous l'égide de l'UNESCO et de la Fédération internationale des mathématiques. Mustapha Tatah a également été l'un des fondateurs du Centre d'étude de l'histoire des mathématiques à Béjaïa, aux côtés notamment du professeur Djamil Aïssani. Cette structure œuvre à la reconnaissance du rôle historique de Béjaïa comme haut lieu du savoir mathématique en Méditerranée à l'époque des Hammadides, lorsque le mathématicien italien Leonardo Fibonacci fut formé au XIII^e siècle, avant de diffuser en Europe les chiffres modernes, alors inconnus du monde latin.